

DU BOIS FRANÇOIS

GLOSSAIRE DU PATOIS
NORMAND

Louis Du Bois
Glossaire du patois normand

http://www.litres.ru/pages/biblio_book/?art=24621269

Glossaire du patois normand:

Содержание

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR	4
PRÉFACE DE L'AUTEUR	17
§ I	17
§ II	19
§ III	20
§ IV	22
§ V	24
§ VI	26
§ VII	29
§ VIII	30
§ IX	32
BIOGRAPHIE DE LOUIS DU BOIS	33
GLOSSAIRE	60
A	60
B	88
C	132
Конец ознакомительного фрагмента.	137

Louis François Du Bois

Glossaire du patois normand

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

La dernière fois que je visitai dans sa retraite de Mesnil-Durand le savant Louis Du Bois (en octobre 1854), ce laborieux vieillard, plus qu'octogénaire, me montra un *Glossaire du Patois Normand* qu'il avait commencé vers la fin du dernier siècle, et me pria de lui chercher un éditeur. Je parcourus ces pages, je les emportai, et bientôt un homme d'intelligence et de goût prit à ses risques et périls les frais de l'impression.

L'auteur n'avait pu y mettre la dernière main, occupé qu'il fut toute sa vie d'autres compositions, et il avait vu avec peine sa publication devancée par le *Dictionnaire du Patois Normand* que firent paraître, en 1849, MM. Édélestand et Alfred Duméril. La douleur qu'il en ressentit le rendit injuste envers ces philologues si distingués, et il s'attacha, dans une révision de son Glossaire, à critiquer durement ce qu'il prenait pour des erreurs dans leur Dictionnaire. Comme il est mort pendant le tirage des premières feuilles de son livre, il m'a été loisible d'effacer à peu près toutes les traces de son dépit. Que font au mérite, qu'importent à la vérité les petites taquineries de l'érudition?

J'avais pensé d'abord qu'à cela seul se bornerait la révision

du travail; mais à mesure que je lisais les feuillets pour les envoyer à l'impression, je m'apercevais des fautes communes à MM. Du Bois et Duméril, qui avaient rangé parmi les mots patois des mots admis dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, et qui semblaient avoir ignoré une foule d'expressions usitées dans toute la Basse-Normandie. J'écrivais celles qui me revenaient à la mémoire; je doublais certaines pages du manuscrit; j'ajoutais des mots nouveaux sur les *épreuves*; je regrettais, en voyant les feuilles *tirées*, des omissions fort graves; je me résignais enfin à provoquer, par un travail dont je reconnaissais toute l'imperfection, des travaux analogues qui grossiraient ces premières études, ces premières collections. Je sentais bien que, quoi qu'on fasse, on n'arrivera jamais au complet dans ce genre de nomenclature. Quand la liste de mots patois la plus longue aura paru, le plus mince écolier signalera, en la parcourant, l'omission de mots qui lui sont familiers. Résignons-nous à collectionner avec une telle perspective.

C'est qu'en effet rien n'est peut-être plus difficile à faire qu'un Glossaire, sans lacunes, d'un patois usité dans une contrée étendue comme la Normandie. Le propre de cet idiome, sans règles fixes ou du moins apparentes, est la mobilité. Pour le saisir dans ses formes multiples, il faudrait passer des mois, peut-être des années dans chaque canton de la province qui le parle. Plusieurs vies d'hommes n'y suffiraient pas! Il faudrait l'étudier dans les villages et dans les hameaux, car il change plus ou moins de commune en commune; il faudrait comparer

les mêmes vocables, dont toute la différence, si tranchée au premier abord, consiste assez fréquemment dans de simples variétés de prononciation; il faudrait remarquer les acceptions nouvelles dues aux lieux que l'on habite, aux impressions que l'on reçoit de la nature physique, aux formes politiques, aux croyances religieuses, aux préjugés, aux superstitions de toute sorte qu'imposent les circonstances et les climats; il faudrait tout voir, tout saisir, tout noter, puisqu'il est vrai qu'il n'est aucune de ces causes qui n'influe sur le langage, et que toute pensée, tout sentiment veut son expression et la trouve. Qui donc entreprendra cette tâche immense? Et cependant, pour l'accomplir, des philosophes de bonne volonté ne suffiraient pas; il est besoin, pour de telles recherches, d'hommes de beaucoup de sens et d'érudition. Que de connaissances en linguistique sont nécessaires pour vérifier les éléments natifs de tant d'agréments, roulés de rivages en rivages pendant des siècles, et modifiés par tant d'influences, sous tant de latitudes! Que de sagacité pour en saisir les traits primitifs, voilés sous des transformations successives qui ont altéré leur physionomie et souvent changé leur constitution!

Il ne nous appartient pas d'entrer dans cette voie ardue et d'afficher des prétentions que rien ne justifierait; mais nous sentons l'importance des Glossaires patois pour un Dictionnaire historique de notre langue, et la justesse des réflexions de Génin sur ces «immortelles archives de la langue française» comme il les appelle. Écoutez ce philologue incisif: «Il s'en va grand temps

de les recueillir? La civilisation disséminée par le réseau des chemins de fer entame partout la tradition, l'écrase sous les roues des locomotives, et aura bientôt fait d'absorber et de confondre toutes les originalités locales dans l'océan de l'uniformité. Dans un temps donné, il n'y aura plus de patois; il n'y aura plus que le français littéraire, le français du théâtre et des romans, compliqué (et non pour une petite dose!) du français industriel. Dieu sait ce que c'est, et surtout ce que ce sera!» (Préface des *Récréations philologiques*).

Dieu sait et nous ignorons ce que sera ce français du théâtre, des romans et de l'industrie, cette langue future de nos descendants, et peu nous importe à nous qui serons morts quand on la parlera et qu'on l'écrira; mais nous tenons à son origine et nous désirons en percer quelques mystères, en surprendre quelques secrets. Les patois en recèlent, étudions les patois.

Et d'abord faisons d'amples herbiers de cette flore de la linguistique, pour laquelle, si nous ne nous en occupons, tant d'espèces seront perdues. Hâtons-nous, car si les anneaux que nous tenons encore disparaissent, la chaîne entre l'avenir et le passé sera pour jamais rompue; il n'y aura plus de tradition.

Heureusement qu'il existe çà et là des esprits curieux, éclairés, patients, qui herborisent à leur façon dans des excursions intelligentes à travers nos villages, au sein de nos foires et de nos marchés où afflue la population de nos campagnes. En contact d'affaires et d'intérêts, quelquefois même de plaisirs, avec cette population au vieux langage, ils en notent tous les mots,

toutes les acceptions, toutes les nuances de prosodie, et amassent, sans autre but que le botaniste qui fait sa récolte, de précieuses nomenclatures, pour l'unique et solitaire bonheur de les posséder.

Pendant que s'imprimait notre *Glossaire du Patois Normand*, alors que nous arrivions à la lettre M, nous avons rencontré dans un de nos amis, M. Lepingard père, ancien chef de bureau à la préfecture de la Manche, un de ces intrépides et modestes collectionneurs, qui, frappé des essais de feu Lamarche ¹, était parti de ce premier travail pour se composer un Dictionnaire, sous le titre simple de: *Notes sur quelques mots usités à St. – Lo ou dans les environs de cette ville*. En voyant nos feuilles imprimées, il fut surpris de n'y pas trouver une foule de vocables qu'il avait consignés dans son recueil.

Sur nos instances, il nous montra ses *Notes*; sur nos instances, il nous autorisa à y puiser ce qui nous conviendrait, et dès-lors nous attachâmes plus d'importance à enrichir notre Glossaire, et de mots vieillis ou inconnus, et de mots altérés par la prononciation.

¹ Jérôme-Frédéric Perrette-Lamarche, capitaine de vaisseau, ancien major de la marine à Cherbourg, né à la Meauffe le 20 juillet 1779, mort à St. – Lo le 26 décembre 1847, s'était occupé, dans les dernières années de sa vie, d'un *Dictionnaire du vieux langage ou patois des habitants des campagnes des arrondissements de Cherbourg, Valognes et St. – Lo*. Deux *Extraits*, chacun de 185 à 190 articles, en ont paru: l'un dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg* (1843); l'autre dans les *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche*, Ire partie du Ier vol. (1851). Il est probable qu'il y aurait beaucoup à glaner dans le grand *Dictionnaire manuscrit* de feu Lamarche. Ce manuscrit appartient à son neveu, M. Lemennicier, homme d'un mérite égal à sa modestie, très-capable de l'enrichir et de l'éditer, et dont nous attendons ce service dans l'intérêt du Patois Normand.

Nous résolûmes de faire un *Supplément* pour la première partie de l'alphabet, et nous mîmes dès-lors à contribution, outre la manuscrit de M. Lepingard, le *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, par M. l'abbé Decorde, ainsi que le Glossaire que M. Alph. Chassant a rédigé pour *la Muse Normande de Louis Petit, de Rouen, en patois normand* (1658), publié en 1853.

Nous avons regretté de ne pouvoir faire un dépouillement de *l'Inventaire général de la Muse normande*, par David Ferrand (1655), et du poème intitulé: *Le coup-d'œil purin*, par Gervais (1773). Il y a là force mots, force locutions, force articulations à recueillir pour le patois de la Haute-Normandie; car nous en croyons M. Chassant: «Le patois de la *Muse Normande* est en partie celui du pays de Caux; et, loin d'être restreint, comme le pense M. Duménil, aux quartiers St. – Vivien et Martainville de Rouen, il est parlé bien au-delà des murs de cette ville. Un grand nombre de mots et de locutions contenus dans les poésies de Ferrand se retrouvent jusque dans la campagnes de Louviers.» Mais il faut être de la Haute-Normandie, ou y vivre, pour faire avec fruit ce dépouillement. – A d'autres ce travail.

Notre tâche, à nous, a été de réviser le Glossaire de Louis Du Bois; – d'en retrancher les mots qui, se trouvant dans le *Dictionnaire de l'Académie*, ne peuvent être aujourd'hui réclamés par aucun patois; – d'y ajouter ceux qui sont dans MM. Duménil, et que l'auteur n'avait point admis, malgré l'autorité de ces philologues; – de puiser largement dans le *Patois du Bessin*, par Frédéric Pluquet; dans les *Extraits* de feu Lamarche; dans le

Dictionnaire du Patois du pays de Bray, par M. l'abbé Decorde; dans le *Glossaire de la Muse Normande*, par M. Chassant; dans les *Notes manuscrites de M. Lepingard père*; enfin dans quelques autres sources moins abondantes; – d'ajouter tout ce que notre mémoire a pu nous fournir de mots patois employés autour de nous depuis plus d'un demi-siècle, lesquels appartiennent à des idiomes ou très-anciens, ou perdus, et qui attestent le passage, ou le séjour, ou l'établissement de divers peuples dans nos contrées; – de signaler une foule d'altérations de prononciation, qui ne sont point le patois proprement dit, qu'à la rigueur on en pourrait retrancher, mais qui semblent en faire partie, et qu'admettent en proportion plus ou moins grande la plupart de recueils de la nature de celui que nous publions.

Il nous a semblé toutefois que, pour cette dernière classe, qui se serait démesurément étendue, si nous avions voulu tout prendre, il fallait se borner aux mots les plus usités. Pour suppléer à des nomenclatures qui embrasseraient le plus grand nombre de ces altérations, nous avons fait des remarques sur les changements de lettres et d'articulations qui se produisent le plus fréquemment en Normandie. Ces remarques se sont tellement multipliées que nous avons cru devoir y renoncer. D'ailleurs ce qui est vrai dans un canton ne l'est pas dans le canton voisin, à plus forte raison dans un département séparé d'un autre par un ou deux départements.

A défaut de ces observations qui s'accroîtraient indéfiniment, si l'on tenait compte de tous les changements que multiplie,

comme à plaisir et sans motif, le caprice de nos villageois, nous pourrions dire quelque chose des étymologies qu'on est tenté naturellement de chercher aux mots patois. Mais nous ne connaissons pas de terrain plus glissant, et nous y avons vu les hommes les plus instruits y faire à l'envi les plus lourdes chutes. Louis Du Bois s'y était aventuré; nous avons respecté son texte. Pour nous, nous avons résisté à tout entraînement, nous souvenant d'avoir lu, dans la Préface de M. Decorde, ces phrases judicieuses, copiées par lui dans une œuvre inédite de M. Auguste Le Prevost: «La science étymologique est une arme à deux tranchants, qui ne doit pas être abandonnée à des mains novices. On peut encore la comparer à ces flambeaux qui jettent de la fumée et de l'obscurité sur leur passage quand ils n'éclairent pas. Elle demande non-seulement la connaissance approfondie et la comparaison continuelle d'un grand nombre de langues, de dialectes, d'idiotismes, une faculté d'observation et de rapprochement exquise; mais encore beaucoup de sobriété, de loyauté, de circonspection, dans l'exercice de cette faculté; sans quoi l'on arrive par une pente très-rapide à faire venir *alfana* d'*equus*; on se décrédite soi-même, et l'on décrédite l'une des recherches les plus piquantes et les plus utiles à la satisfaction de la raison humaine, qui puisse occuper les loisirs d'un érudit. Nous insistons d'autant plus sur la nécessité d'une grande réserve à cet égard, que, débarrassé de cette grave responsabilité, le travail que nous désirons voir entreprendre dans chaque arrondissement n'offrira plus qu'une tâche facile à chacun de nos collaborateurs.»

Cette tâche *facile* est si longue, si minutieuse, elle demande dans une localité quelconque tant de patience et de sagacité, qu'étendue à toute une province comme la Normandie, elle devient pénible, ardue, immense, et c'est surtout à lui susciter des travailleurs que notre *Glossaire* est destiné. C'est un essai après d'autres essais, que d'autres suivront sans doute pour la plus grande gloire de ces vieux idiome d'où est sortie à la longue, et par les efforts du génie de nos pères, cette noble et limpide langue française, la seule à laquelle soit permis l'espoir de l'universalité. A nos yeux, l'étude des patois a pour premier et pour principal avantage d'éclairer nos origines, et nous disons, avec Génin: «Ces *Glossaires* patois avanceraient tout d'un coup la besogne du *Dictionnaire historique*; l'Académie prendrait là ses éléments sur le vif. Tant de mots dépareillés, barbouillés, méconnaissables, errant à travers le langage comme des mots sans aveu, le *Glossaire patois* fournirait sur-le-champ de quoi leur constituer une famille, rétablir leur vraie physionomie, et les remettre dans le monde sur le pied d'honnêtes et légitimes citoyens du vocabulaire, sur le pied de leur naissance, avec restitution de leur antique apanage. Les écrivains du moyen-âge seraient appelés à déposer comme témoins et à confirmer la possession d'état par preuves écrites et irrécusables. La langue française se trouverait tout-à-coup restaurée: ce serait un monument simple et grandiose dont chacun pourrait mesurer l'intérieur et examiner toutes les assises depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, éclairé par le flambeau du génie même qui a présidé à la

fondation» (Préface des *Récréations philologiques*).

Telle est, en réalité, la principale utilité des patois, le véritable intérêt qui doit exciter à leur étude. Quant à les considérer comme des langues par excellence, quant à nous associer à l'enthousiasme de leurs admirateurs plus ou moins érudits, comme un Schnakenburg, un Pierquin de Gembloux, un Charles Nodier, le bon sens nous l'interdit et nous tâcherons de n'avoir pas d'autre maître. Nous ne dirons pas du patois avec ce dernier: «Presqu'inaltérable dans la prononciation, dans la prosodie, dans la mélodie, dans l'orthographe même quand on l'écrit, il rappelle partout l'étymologie immédiate et souvent on n'y arrive que par lui. Jamais la pierre-ponce de l'usage et le grattoir barbare du puriste n'en ont effacé le signe élémentaire d'un radical. Il y conserve le mot de la manière dont le mot s'est fait, parce que la fantaisie d'un faquin de savant ou d'un écervelé de typographe ne s'est jamais évertuée à détruire son identité précieuse dans une variante stupide. Il n'est pas transitoire comme une mode. Il est immortel comme une tradition. Le patois, c'est la langue native, la langue vivante et nue. Le beau langage, c'est le simulacre, le mannequin.»

Voilà de ces paradoxes comme savait les tourner Charles Nodier, et comme il aimait à les développer aux Parisiens, qui ne s'inquiètent pas assez du fond quand on les charme par la forme. Quinze à dix-huit pages de ce style sur le patois font un chapitre assez piquant de ses élégantes *Notions de linguistique*. Mais quel homme réfléchi donnera son assentiment à de si étranges

assertions? La conséquence naturelle de ce bel article et du livre tranchant de M. Pierquin de Gembloux, et de tout ce qu'écrivent ceux qui s'éprennent d'un trop vif amour pour les patois, c'est que les Vaugelas, les Patru et tous les hommes de goût qui se sont consumés en utiles et féconds efforts, dans la première moitié du XVIIe siècle, pour épurer notre langue et donner aux grands hommes un instrument que leurs chefs-d'œuvre devaient porter à la perfection, ont le tort grave d'avoir dénaturé des patois qu'ils ont cru polir. «Les patois en effet, dit Charles Nodier, ont une grammaire aussi régulière, une terminologie aussi homogène, une syntaxe aussi arrêtée que le pur grec d'Isocrate et le pur latin de Cicéron.»

Et plus loin:

«Pour trouver une langue bien faite, et j'entends par là, comme tout le monde, une langue bien grammaticale et bien syntaxée, qui n'est inconséquente avec elle-même, ni dans la déclinaison ni dans la conjugaison, qui est toujours fidèle à elle-même, à la prononciation dans le mot, à une forme donnée dans la locution, on ne court donc aucun risque de remonter à un patois. J'irai plus loin, car je ne recule pas devant les conséquences expérimentales: ce serait le parti le plus sûr.»

Ainsi la langue harmonieuse et pure de Racine et de Boileau est inférieure à celle des rustres du moyen-âge. Pour la réformer, nous ne courons aucun risque en remontant au patois; là seulement nous trouverons une grammaire bien fixée, sans inconséquence avec elle-même ni dans la déclinaison ni dans

la conjugaison; les siècles de barbarie sont ceux de la politesse du langage, et les siècles de la politesse des mœurs et de la civilisation en progrès sont ceux où le langage est tombé dans la barbarie!

Les exagérations de Grégoire à la tribune de la Convention nationale, dans son fameux Rapport sur l'extinction des patois et les moyens d'universaliser l'usage du français, nous semblent beaucoup plus raisonnables; car si c'est une croisade stérile que celle que l'on entreprendrait contre la ténacité de certaines populations, attachées à leur jargon comme à l'air de leurs vallées ou de leurs montagnes, il est désirable que l'intelligence de notre langue se propage sur tous les points de notre territoire; l'unité de cette langue importe à l'unité politique, religieuse, administrative. La fusion d'une foule de peuplades voisines dans une grande nation n'est complète qu'autant qu'elles entendent le même idiome, et l'Assemblée constituante qui ordonna, le 14 janvier 1790, de traduire ses décrets en dialectes vulgaires, prit une mesure moins logique que la Convention décrétant, le 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), qu'il serait établi des instituteurs primaires pour enseigner la langue française dans les départements où elle était le moins répandue, notamment dans ceux de la Bretagne et de l'Alsace.

Ces vues patriotiques ont été secondées par les guerres de la République et de l'Empire, et, quand la paix est venue, les mesures législatives et les intérêts nouveaux des populations ont continué la propagation du français dans les provinces. Chaque

jour les patois perdent du terrain, et nous sommes loin de nous en plaindre. Si nous nous montrons curieux de les recueillir, ce n'est point pour substituer leur indigence à nos richesses. Nous imitons les antiquaires qui remplissent leurs musées de vieilleries de toute espèce pour l'art, non pour l'usage; et ceux-là seuls nous blâmeraient, qui proscriraient toute recherche sur le premier des arts, celui de la parole.

Nous tenions à nous expliquer sur l'objet d'un livre que nous avons grossi des deux tiers, et sur l'intérêt qu'il peut avoir aux yeux des linguistes, intérêt relatif, que nous croyons apprécier à sa valeur. Maintenant nous allons laisser l'auteur du *Glossaire* parler du patois et des patois dans une Préface qui est son dernier ouvrage. Il l'écrivit en 1854, quelques mois avant sa mort

Nous ferons suivre cette Préface de la Biographie de Louis Du Bois.

Julien TRAVERS.

Caen, le 25 juillet 1856.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

§ I

Le sol de la Normandie, son histoire, ses usages, ses préjugés, ses locutions particulières, ses divers patois devinrent de bonne heure le sujet de mes recherches et de mes méditations.

A peine sorti du collège, dans les divers emplois que j'occupai, dans tous les lieux que j'eus occasion d'habiter, je ne perdis jamais de vue mon objet. Toutefois ce fut principalement en 1795, que je commençai à recueillir et à classer par ordre alphabétique les mots du patois normand.

C'est surtout quand j'eus à Alençon des fonctions publiques, que je fis une ample moisson de mots patois normands dans l'Orne, le Calvados et la Manche. J'y ajoutai un peu plus tard un très-grand nombre de mots des autres départements de la province, pendant mes voyages plus ou moins répétés et mes séjours plus ou moins prolongés sur tous les points de leur territoire. Là, je m'attachai avec un soin scrupuleux à constater la véritable acception de chaque vocable, l'orthographe propre à en fixer la prononciation exacte, et j'établis la ressemblance de ces expressions avec celles de la langue romane et des principaux patois de la France.

Ce travail que, depuis 1830, mes divers emplois administratifs

m'empêchèrent de publier, fut au moment de voir le jour en 1843. Le libraire Dumoulin, de Paris, annonça qu'il le publierait après mes *Recherches sur la Normandie*, qu'il venait de mettre sous presse.

Quelques fragments de l'ouvrage avaient déjà paru, en 1807, dans les *Mémoires* de l'Académie celtique, t. V, et, en 1823, dans les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France, t. IV. En 1829, M. Quérard en fit mention dans le tome II, p. 601 et 602 de *La France littéraire*.

§ II

La publication de mes patois, suspendue en 1830, le fut de nouveau en 1844, par l'effet de la mise au jour et les soins d'impression de mon *Histoire de Lisieux* (2 vol. in-8°, 1845) et de ma *Traduction de l'Agriculture de Columelle* (3 vol. in-8°, 1846).

Depuis ce temps, les événements politiques et beaucoup d'embarras domestiques et de chagrins ont dû nécessairement absorber les jours que j'aurais consacrés à mes travaux littéraires. J'ai même renoncé à mon *Histoire de Normandie*, et c'est pour moi une véritable douleur aujourd'hui que j'ai dépassé 80 ans.

§ III

Nos patois, dont l'étude peut fournir tant de secours à la linguistique, à la philologie, nos patois, tels qu'ils sont conservés dans la classe ignorante, dédaignés par les classes instruites, rebutés par les dictionnaires de la langue officiellement admise dans le discours soit oral, soit écrit, sont des débris des idiomes jadis parlés par les habitants de la Gaule et les peuples qui l'ont conquise, ou qui y ont passé et plus ou moins séjourné. Ces peuples sont les Celtes ou Welches, les Romains, les Cimbres ou Kimris, les Burgondes, les Francs, les Saxons, les hommes du Nord ou Normands, et les Arabes ou Sarrasins.

Les Italiens, qui firent la conquête des Gaules et les tinrent plus de quatre siècles sous leur gouvernement civilisateur, sont de tous ces étrangers ceux dont on a dû naturaliser chez nous la plus grande quantité de vocables et de locutions. Les Phocéens avaient déjà, de Marseille qu'ils fondèrent en 599 avant l'ère vulgaire, importé dans le midi des Gaules beaucoup de mots grecs faciles à reconnaître.

Les conquêtes des Francs, des Saxons ², des Normands, et plus tard nos relations avec les Orientaux, avec les Italiens, les Espagnols et nos autres voisins, introduisirent quelques expressions qui se mêlèrent à la langue vulgaire, et contribuèrent

² Les Danois vinrent plusieurs fois en Normandie au secours de nos ducs Richard Ier et Richard II, pendant les Xe et XIe siècles.

à altérer de plus en plus le latin qui, après les modifications qu'il subit, devint le roman et plus tard le français.

On pourrait étendre considérablement les recherches à cet égard; mais ce travail a été tant de fois et généralement si bien exécuté, qu'il est à peu près inutile de s'y livrer de nouveau, à peine de compiler sans ajouter ici rien d'important à ce qu'on a déjà dit d'incontestable. Au surplus, c'est l'ouvrage des écrivains qui s'occupent de dictionnaires étymologiques de la langue française. C'est une œuvre spéciale et nécessaire. Ici ce serait une œuvre de luxe, comme le serait, à propos des annales d'une ville ou d'une province, l'histoire des peuples primitifs de divers pays.

§ IV

Quelques savants distingués, tels qu'Etienne Guichard, Court de Gebelin, Bullet, Bergier, sentaient tellement l'importance des patois et la nécessité de conserver nos vieilles expressions, qu'ils avaient témoigné le désir de voir composer un *Glossaire Patois* pour chacune de nos provinces. Ce désir judicieux a été entendu et a reçu un commencement d'exécution.

Les idiomes, avant de descendre au rang de simples patois, résistent long-temps à l'envahissement de la langue des conquérants. En effet, quoique depuis six siècles (l'an 201 avant l'ère vulgaire), les Romains eussent conquis la Numidie, saint Augustin fut obligé de se servir d'interprètes pour se faire entendre, dans son évêché d'Hippone, par les paysans qui ne parlaient encore que la langue de leurs pères. En Égypte, malgré l'occupation des Grecs, des Romains, des Arabes et des Turcs, les Coptes ont gardé, de nos jours encore, l'usage de leur ancien idiome. Grégoire de Tours assure que, même au milieu du VI^e siècle, peu de personnes comprenaient le latin, et que le plus grand nombre parlait la langue rustique. Aussi, dans le VII^e et le VIII^e, les conciles prescrivirent-ils de traduire en ce langage les homélies latines que les peuples ne comprenaient pas; et c'est pourquoi, vers l'an 800, on était forcé d'expliquer dans les églises la vie des Saints.

Ainsi s'avançaient vers leur plus complète décadence le latin

et les dialectes gaulois absorbés, dans un amalgame croissant, par la nouvelle langue, appelée le roman, triomphant même du franc-teusch des derniers conquérants. C'est effectivement en roman que, dans l'année 842, fut écrit et prononcé le serment de l'empereur-roi Louis-le-Germanique ³.

³ Charles-le-Chauve prononça le sien en langue thioise ou ancien allemand (tudesque).

§ V

Quoi qu'il en soit, il existait dans les Gaules divers dialectes du celtique, ou diverses langues, dont les ruines, les débris se trouvent dans nos patois.

A la fin du II^e siècle de l'ère vulgaire, saint Irénée, évêque de Lyon, écrit qu'il fut obligé d'apprendre la langue des Gaulois. On voit, par une ordonnance rendue en 230 par Septime-Sévère, que l'on parlait une langue différente du grec et du latin; il l'appelle langue gallicane ⁴. Dans le Ve siècle, l'historien Sulpice-Sévère ⁵ distingue la langue celtique de la langue gauloise.

A propos de langues parlées dans les Gaules, M. Amédée Thierry (dans le tome I^{er} de son *Histoire des Gaulois*) regarde le basque ou dialecte néo-latin et le bas-breton ou dialecte néo-celtique comme des langues originales, primitives et non importées. Quant au celtique, MM. Pictet, Eichhoff et autres orientalistes ont cru reconnaître évidemment l'intime affinité de ce dialecte avec le sanscrit. Au surplus, suivant M. Pierquin de Gembloux, qui dit que c'est une vérité acquise (ce qui n'est pas aussi certain qu'il se l'imagine) «le sanscrit, le gothique, l'allemand, l'irlandais, etc., sont singulièrement facilités par les dialectes de la Bretagne, tandis que le zend l'est par celui de l'Alsace et de la Lorraine, le grec et le latin par ceux de la

⁴ *Lingua gallicana*. Digest, l. XXXII, t. i.

⁵ Dialogue I.

Provence et du Languedoc, le celte par les dialectes de la France centrale et de l'Armorique, les troubadours par le languedocien, les trouvères par le picard.»

§ VI

Le plus célèbre des *Glossaires patois* est celui que La Monnoye fit, en 1701, imprimer avec ses *Noëls bourguignons* ⁶. Plusieurs érudits en composèrent aussi pour d'anciens ouvrages qu'ils mirent au jour.

En 1629, la *Bibliothèque bleue*, que donnait à Troyes le fameux Oudot, vendait un petit dictionnaire d'*argot*, d'après lequel Grandval fit un lexique à la fin de son poème de *Cartouche*, en 1723.

En 1649, un petit poème en vers normands parut à Rouen.

On eut, en 1655, le recueil de Ferrand.

En 1672, Moisant de Brieux fit imprimer à Caen ses *Origines de quelques coutumes anciennes et façons de parler triviales*.

En 1780, Harduin lut à l'Académie d'Arras des *Recherches sur le langage art3sien*.

En 1786, le *Dictionnaire du vieux langage*, contenant aussi la langue romance ou provençale et la normande, fut mis au jour en deux volumes.

En 1841, les patois et dialectes de la langue d'Oil (bourguignon, normand, picard et wallon) fournirent la matière de plusieurs articles dans les *Mémoires* de l'Académie de Douai.

Quant à l'origine des patois, le savant Jérôme-Jacques Oberlin, qui composa, en 1775, un *Essai fort abrégé sur le patois*

⁶ *Noel Borguignon* de Gui Barosai.

lorrain des environs du comté du Ban de La Roche, reconnu judicieusement que «le patois des provinces de la France, fort différent en lui-même, remonte, quant à son origine, partout aux changements que la langue latine, introduite autrefois par les Romains et corrompue ensuite en rustique et romane, eut à essuyer depuis le XI^e ou le XII^e siècle environ». L'altération du langage des Gaules et l'amalgame de la langue latine commença bien plus tôt, presque dès la conquête, sous l'administration de Rome, par la fréquentation et le mélange des vaincus avec les vainqueurs. Oberlin qui avait été précédé par Dom Jean-François en 1773, et par Gabriel en 1777, trouva encore à glaner après eux en 1794, et remarqua que «les termes les plus obscurs du moyen-âge se retrouvent dans le langage usuel des habitants de la campagne.»

C'est chez les paysans, encore aujourd'hui, qu'il faut surtout aller chercher, étudier et constater les patois; et c'est ce que nous avons fait pendant un grand nombre d'années.

Contrairement au désir de la Convention nationale en 1794⁷, on avait depuis long-temps, ainsi que nous l'avons dit plus haut, senti la nécessité de conserver ce qui nous restait de nos anciens patois. Ronsard, auquel Boileau a précisément reproché son hellénomanie, Ronsard suppliait les poètes de n'être plus tant latiniseurs et grécianiseurs, et de prendre pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mère naturelle. Le savant Henri Estienne dit que nous devrions faire notre profit des mots et des façons de

⁷ 16 prairial, an 11 (4 juin 1794).

parler que nous trouvons dans notre pays: opinion très-sage que Malherbe émit aussi peu de temps après.

Les savants lexicographes anglais ⁸ n'ont pas, comme notre Académie française, dédaigné les patois de leur pays. Fléming et Tibbins les ont admis dans leur excellent dictionnaire de la langue anglaise; et Burns, Walter-Scott, entre autres écrivains distingués, se sont servi avec succès de ces pittoresques vocables.

⁸ La langue romane, importée par la conquête de notre duc Guillaume en 1066, fut bannie des tribunaux anglais, où elle s'était maintenue pendant près de trois siècles, par un arrêt du Parlement de 1361.

§ VII

Enfin l'Académie celtique, qui devint l'Académie des antiquaires de France, s'adressa à notre ministre de l'intérieur; il s'empressa d'écrire, le 13 novembre 1807, une circulaire aux préfets pour leur recommander de faire recueillir et de lui adresser ce qu'il serait possible de rassembler de mots patois conservés dans leur département. C'était réparer le mal fait par le rapport de Grégoire.

L'appel de l'Académie celtique et du ministre fut entendu et fit naître plusieurs recueils de ces termes jusqu'alors dédaignés, tels que le *Patois roman du pays de Vaud*⁹, le *Vocabulaire vendéen*, etc.

⁹ Emmanuel Déveley fit imprimer, en 1824, la seconde édition de ses *Observations sur le langage du pays de Vaud*.

§ VIII

Pendant le XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, les ouvrages sur les patois se multiplièrent. Nous n'allons citer que les principaux :

1753. *Essai d'un Dictionnaire franc-comtois*, publié par Mme Brun. Réimprimé en 1755.

1756. *Dictionnaire languedocien*, par l'abbé De S. (De Sauvage); nouvelle édition, 1785. 2 vol. in-8°.

1777. *Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque*, par Gabriel.

1787. *Dictionnaire walon*, par l'abbé Cambresier.

1807. *Dictionnaire lorrain*, par Michel.

1809. *Nouvelles recherches sur le patois ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère*, par J. – J. Champollion-Figeac.

1822. *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin*, par Béronie; augmenté et publié par Vialle.

1835. *Patois de l'arrondissement de Bayeux*, par F. Pluquet; deuxième édition, 1834.

1826. *Dissertation sur la langue basque*, par Lécuse.

1834. *Dictionnaire rouchi*, par Hécart; troisième édition.

1840. *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France*, par J. – F. Schnakenburg. Berlin.

1841. *Des patois et de l'utilité de leur étude*, par M. Pierquin

de Gembloux.

1842. *Vocabulaire du Berry et des provinces voisines*; seconde édition.

1849. *Dictionnaire du patois normand*, par MM. Duménil.

1851. *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*, par M. l'abbé Jules Corblet.

1852. *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, par l'abbé Decorde.

§ IX

Nous ne nous sommes pas borné aux simples vocables patois; nous avons rassemblé les différentes façons de parler, certains proverbes particuliers à notre province, divers jurons, beaucoup d'articulations et de lettres euphoniques ou prétendues telles, que le peuple introduit parfois au gré de son caprice plutôt qu'en vertu de principes fondés sur l'usage ou la raison.

C'est après avoir étudié, dans les différentes localités de la Normandie, le sens de chaque mot employé, que nous nous sommes attaché à en donner une définition précise autant qu'exacte, et à faire connaître sa véritable acception. Quant à l'orthographe, nous avons tâché de concilier la prononciation reçue actuellement avec l'étymologie évidente, en nous écartant le moins possible de la manière d'écrire les mots français admis dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

Mesnil-Durand, 1854.

Louis DU BOIS.

BIOGRAPHIE DE LOUIS DU BOIS

Il faut avoir vécu dans l'intimité de Louis Du Bois, l'avoir, comme nous, visité dans sa retraite de Mesnil-Durand, avoir reçu ses confidences, parcouru ses manuscrits, feuilleté ses livres des genres les plus divers, chargés de notes savantes, de rectifications innombrables, d'additions précieuses; il faut avoir assisté, comme nous, à son inventaire, pour se faire une idée nette de la variété de ses connaissances et de la multiplicité de ses travaux. Peu d'hommes étudièrent avec la même ardeur les diverses branches de l'arbre encyclopédique, et cueillirent plus de fruits sur un plus grand nombre de ses rameaux. Histoire et antiquités; politique et religion; agriculture, horticulture et économie domestique; biographie et bibliographie, romans et poésies dans presque tous les genres; critique, commentaires, philologie, traductions exercèrent tour à tour sa plume laborieuse et facile, et ses nombreux ouvrages imprimés ne font pas le tiers des ouvrages qu'il avait faits, commencés ou projetés. En publiant l'une de ses œuvres posthumes, nous croyons devoir esquisser sa vie que d'autres pourront écrire un jour avec plus de détails.

Du Bois ou Dubois ¹⁰naquit à Lisieux le 16 nov. 1773, et reçut les prénoms de Louis-François; mais sa signature ne

¹⁰ Il ne fit long-temps qu'un seul mot de son nom; mais comme il l'écrivit en deux mots pendant la seconde moitié de sa vie, conformément aux anciens titres de sa famille, nous suivrons l'orthographe qu'il avait adoptée.

fut jamais accompagnée que du premier. Fils d'un marchand de frocs qui éprouva des pertes dans son commerce, il avait pour grand-oncle maternel M. de Plainville, dont la généalogie remontant au célèbre Alpin, compagnon de Fingal, se trouve dans le treizième volume du *Dictionnaire de la Noblesse*, par La Chesnaye-Desbois. Cet oncle l'avait pris en amitié; il le recevait souvent chez lui, et s'émerveillait de son goût prématuré pour la lecture et les conversations sérieuses.

M. de Plainville mourut, et M. Du Bois père, s'étant retiré à Coupesarte, mit d'abord son fils en pension chez le curé d'une paroisse voisine, chez cet abbé Dufresne, qui, peu d'années après, fut député du clergé aux États-Généraux. L'enfant n'y demeura que quelques mois. Comme il était d'une complexion faible, on lui donna un précepteur; puis il reçut des leçons de latin chez l'abbé Fougère, vicaire de St. – Julien-le-Faucon.

Sa mère, passionnée pour l'horticulture, lui inspira le goût de cette science, goût qui s'étendit à tous les travaux de la campagne, et qui explique le succès de plusieurs ouvrages de Louis Du Bois, notamment de son *Cours complet d'agriculture*, dont la quatrième édition est en 9 volumes; et de sa *Pratique simplifiée du jardinage*, qui eut six éditions.

Les dispositions qu'annonçait le joli petit Louis, comme on l'appelait alors, ses essais en vers français et en vers latins ¹¹

¹¹ Dès 1786, il avait composé une *Louisiade* en vers français, dont Louis XIV était le héros, et en vers latins plusieurs livres d'un poème sur la croisade de saint Louis. Il avait aussi compilé, à cet âge de 13 ans, une *Géographie de la Normandie*, qu'il détruisit, avec ses premiers vers, en 1790.

ses connaissances prématurées en histoire et en géographie, lui firent faire des offres, et pour entrer dans le cloître, par le prieur de Ste. – Barbe-en-Auge, et pour entrer dans la diplomatie, par Rosey de Plainville, frère aîné de Mme. Du Bois et ami de Gravier de Vergennes, ministre des affaires étrangères. En attendant, le petit Louis fit avec un succès d'éclat sa rhétorique au collège de Lisieux; et la Révolution, en lui enlevant ses protecteurs laïques et en expulsant les religieux de leurs couvents, le força bientôt à chercher une autre carrière.

Ses parents désirèrent qu'il étudiât la jurisprudence, et, en 1791, il devint l'élève de l'avocat Plancher qui joignait, à Lisieux, le goût des vers à la pratique du barreau. Louis Du Bois, qui connaissait déjà l'italien et dont les idées nouvelles et les événements politiques qui s'accomplissaient, exaltaient la vive imagination, négligea ses études en droit pour traduire le *Traité de la tyrannie*, par Alfiéri, et se livrer à la lecture des journaux et des brochures qu'enfantait l'esprit révolutionnaire. Cet esprit réformateur s'empara de toutes ses facultés. Les principes généreux de 1789 n'eurent point de plus zélé défenseur, et il glissa sur leur pente jusqu'au républicanisme des Girondins.

Lisieux avait son club. Un pot-pourri de Louis Du Bois sur Anastroem qui assassina, le 13 mars 1792, le roi de Suède, y fut chanté dans l'une des séances, et l'auteur admis avant l'âge de 20 ans. Plus tard il en devint l'un des secrétaires. Au mois d'octobre il était à Paris. Lié d'amitié avec Rouget de Lisle, il lui avait fait corriger deux vers de la *Marseillaise*. Il eut à son tour un moment

d'inspiration et composa le couplet des enfants, à l'imitation du chant des Spartiates cité par Plutarque. Ce couplet ne s'est plus séparé, depuis, de l'hymne patriotique de Rouget de Lisle.

Une curiosité bien naturelle à son âge lui fit faire un second voyage à Paris en avril et en mai 1793. Il vit une séance des Jacobins de la capitale, avec lesquels le club de Lisieux avait rompu, et il revint indigné et plein de l'aversion la plus motivée pour le parti Montagnard. Il reçut les proscrits du 31 mai qui se retiraient à Caen, alla les rejoindre dans cette ville dévouée à leur cause; vit Charlotte Corday chez sa tante, Mme de Bretteville, et ne soupçonna pas les projets de cette héroïne, fut persécuté pour sa modération, et échappa aux vengeances des terroristes par sa jeunesse, son état maladif et le dévouement de ses amis.

Le 27 janvier 1794, la Convention décréta que l'on ferait un recensement des livres enlevés des couvents et des châteaux pour en former une bibliothèque dans chaque chef-lieu de district. Louis Du Bois, qui avait des connaissances bibliographiques étendues et bien rares alors, fut l'un des cinq commissaires chargés du travail à Lisieux, et il y consacra plus de deux années. Enfin, il consentit à reprendre ses études de jurisprudence, par déférence pour son père plus que par inclination, et ce fut à Alençon qu'il alla les continuer en octobre 1797, sous Le Fourdrey, de Cherbourg, ancien avocat au Parlement de Normandie.

Peu de mois s'étaient écoulés depuis son arrivée à Alençon, lorsque Louis Du Bois concourut pour la chaire de bibliothécaire

de l'Ecole centrale, place qu'il obtint par un mémoire sur l'histoire littéraire en général, sur la bibliographie proprement dite, sur la formation d'une bibliothèque et sur son classement raisonné, mémoire qui réunit les suffrages de Daunou, de Capperonnier, de Clément de Ris, de Garat et de Ginguené. Nommé le 3 mars 1799, le jeune bibliothécaire remplit ses fonctions jusqu'à la suppression de l'établissement au mois de mars 1805.

Sa santé s'était fortifiée par l'usage du café, son ardeur s'accrut avec elle. En attendant que la bibliothèque pût être ouverte au public, il professa un cours d'histoire littéraire et de bibliographie raisonnée (de 1799 à 1801); il occupa aussi la chaire d'histoire et de géographie, pendant que d'autres fonctions retenaient loin d'Alençon M. Posté qui en était le titulaire.

Louis Du Bois fondait en même temps une Société littéraire sous le nom de *Lycée des sciences, des lettres et des arts*, qui devint la *Société d'émulation*, en 1802. Il composa pour cette Compagnie, dont il rédigea les statuts, et qu'il présida le premier, quoique le plus jeune de tous les membres, une foule d'opuscules en vers et en prose qui pour la plupart ont vu le jour, soit dans le *Journal de l'Orne* (politique, statistique et littéraire) qu'il créa le 24 janvier 1803, soit dans l'*Annuaire de l'Orne* qu'il publia de 1807 à 1812.

Dans le temps qu'il préparait l'ouverture de la bibliothèque publique d'Alençon, où, grâce à ses soins, les livres devaient être reçus par la riche menuiserie que les Chartreux du Val-

Dieu (arrondissement de Mortagne) avaient fait sculpter à grands frais avec le plus beau bois de chêne qu'on puisse trouver en France, Louis Du Bois, sauvait, à Laigle, de précieux manuscrits venus de St. – Évrault, notamment un autographe d'Orderic Vital contenant des parties inédites de cet historien. A Sées, il achetait des parchemins venus de la Trappe, et commençait l'histoire de ce monastère, qui ne parut qu'en 1824. Il imprimait en même temps le prospectus d'une publication mensuelle (*L'Esprit des journaux*), auquel il fallut renoncer, parce que cette ancienne compilation se continuait à Bruxelles.

A l'époque de la destruction des écoles centrales, Louis Du Bois refusa une chaire de latin à l'école secondaire d'Alençon, et peu après les fonctions de sous-préfet d'Acqui dans le département du Tanaro. Sa ville d'adoption avait pour lui trop de charmes. Une liaison de cœur l'y retenait, et aux jouissances de l'amour il réunissait toutes celles de l'amour-propre; il avait des ennemis, des polémiques (une entre autres avec l'avocat Laigneau-Duronceray, qui publia ses *Tablettes* en 1804); et, reçu franc-maçon, parvenu rapidement au grade de rose-croix, il était chargé comme orateur de sa loge, de prononcer tous les discours d'apparat. Il fut aussi le poète de cette loge, et composa pour dix solennités dix cantiques imprimés à Alençon et réimprimés à Paris dans divers recueils.

Quand le préfet de l'Orne, La Magdelaine, mit sur pied les amis de Louis Du Bois pour lui faire accepter les fonctions de son secrétaire intime, il n'éprouva point de refus. Le poste

était lucratif, et ses goûts retenaient à Alençon notre jeune et actif écrivain. La Magdelaine était maladif et paresseux; il remit le fardeau de sa préfecture à son secrétaire, qui se livra à l'administration avec le zèle qu'il portait dans toutes ses études. Un fort volume in-fo. qu'il composa sur la statistique du département de l'Orne pour répondre aux désirs du Gouvernement, valut au préfet qui ne l'avait pas lu en entier, des titres et des dotations. Quant à l'auteur, il en tira de bons articles pour ses annuaires de 1808-1812.

Ces annuaires, le *Journal de l'Orne* et l'administration n'occupèrent encore qu'une partie de son temps. Une autre était consacrée aux plaisirs de la société, une autre à des compositions sérieuses ou frivoles. Ainsi dans l'année 1810, nous le voyons publier un *Traité des melons*, 1 vol., et le roman de *Geneviève et Siffrid*, 2 vol. in-12. A l'occasion de ce dernier ouvrage, Mme de Staël lui écrivait: «Je vous remercie de m'avoir envoyé votre spirituel roman. Il est un peu moderne pour le VIIIe siècle, et sert mieux à faire connaître le temps présent que le passé; mais c'est la manière française de tout transporter dans le point de vue du siècle actuel. Je suis fâchée que vous demeuriez si loin de moi: nous parlerions ensemble, et de votre ouvrage, et de ceux que vous ferez.» Deux mois après, Boufflers lui écrivait, à son tour: «Je trouve, après un assez long voyage, le joli roman (si on peut appeler joli ce qui fait pleurer) que vous avez bien voulu m'envoyer, avec des vers dont je ne suis assurément pas digne, mais dont je voudrais au moins être capable. Autant je dois me

défier de tout ce que vous me dites de flatteur, autant vous devez croire au témoignage que j'aime à rendre à un talent exercé et distingué dont j'ai sous les yeux une double preuve.» A nos yeux, ce roman philosophique et moral est un des ouvrages les mieux écrits de Louis Du Bois. On y trouve un résumé de ses réflexions personnelles, des systèmes les plus chers à son esprit, qui sentait le besoin de créer quelque chose après les ruines entassées par la Révolution. Aussi quand, l'année suivante, le fameux comte de Saint-Simon, qu'il avait connu précédemment, vint passer un assez long temps à Alençon (en apparence pour se livrer dans la solitude de la province à des études sur l'ordre social, en réalité pour inquiéter l'allemand Redern, son ancien associé, qui avait acheté le château de Flers), le futur fondateur d'une école devenue trop célèbre eut-il des entretiens fréquents et prolongés avec l'auteur de *Geneviève*. Toutefois l'esprit plus pratique de celui-ci reconnut le vide et le ridicule des utopies qu'enfantait le comte; il lui prêta de l'argent qui ne lui a jamais été rendu, et ne tarda pas à suivre en Italie, en qualité de secrétaire intime, le jeune fils du sénateur Rœderer, nommé préfet du Trasimène.

Ce départ ne permit pas à Louis Du Bois de donner suite au projet qu'il avait conçu dès-lors de rappeler ses contemporains à l'amour de notre vieille Normandie. Plus d'une fois il revendiqua la priorité de ce retour aux études historiques sur notre illustre province, et l'on ne saurait sans injustice lui en refuser l'honneur. Nous avons, en effet, sous les yeux un prospectus de 1810 ou 1811 intitulé: *Archives Normandes, ou Répertoire complet*

d'ouvrages et d'extraits, imprimés et inédits, soit en prose, soit en vers, sur les antiquités, l'histoire politique, civile et ecclésiastique, la topographie, la statistique, l'agriculture, le commerce, la navigation, l'histoire naturelle et médicale, l'histoire littéraire, les sciences, les lettres, et les arts de la ci-devant province de Normandie; par une société de gens de lettres; publiées par M. Louis Du Bois, ex-bibliothécaire, etc. L'ouvrage devait se publier par volumes trimestriels tirés in-12 et in-8^o. Les deux volumes d'*Archives* publiés, le premier en 1824, le second en 1826, en sont une sorte de spécimen.

Quoi qu'il en soit, le départ de l'auteur interrompit ses travaux sur la Normandie; il y revint avec bonheur de 1820 à 1830.

Le sol romain ne fut point sans inspiration pour Louis Du Bois, qui malheureusement eut peu le temps de s'y livrer à la littérature. L'agonie de l'empire et la marche des alliés le forcèrent de rentrer dans sa patrie; le préfet du Trasimène, nommé préfet de l'Aube, emmena dans sa nouvelle préfecture son secrétaire intime, à qui l'envahissement des troupes étrangères ne permit pas plus qu'à son chef d'arriver à Troyes. La Restauration le rendit à la vie privée. Marié depuis trois ans, père d'une charmante petite fille, il vint philosopher et planter à Mesnil-Durand, et se préparer cette humble retraite où nous l'avons vu dans les dernières années de sa vie.

Le 20 mars 1815 le surprit au milieu des champs. Rœderer, rappelé à la préfecture de l'Aube, rappela son secrétaire intime, qui, après la seconde chute de l'empire, se retira deux ans,

d'abord à Troyes, ensuite à Châtillon-sur-Seine. C'est dans cette dernière ville qu'il édita les *Noëls Bourguignons de La Monnoye*, à très-peu d'exemplaires, uniquement pour établir le texte d'une 14^e édition de ces poésies dont il s'occupait, et dont l'introduction, les notes et le glossaire furent malheureusement perdus chez l'imprimeur Jules Didot. Charles Nodier parle ainsi de ce travail qu'il avait eu entre les mains: «M. Louis Du Bois en a préparé une édition exécutée avec le soin extraordinaire que cet excellent philologue porte dans ses moindres études.» (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*)

Au milieu de l'année 1817, Louis Du Bois revint à Lisieux, et désira y fonder un établissement de librairie. Il voulut même y joindre une imprimerie pour le service de la cause libérale dont il était l'un des plus intrépides défenseurs. Il tenait surtout à publier une édition de Voltaire, son auteur favori, plus complète qu'aucune des précédentes et enrichie de notes et de commentaires. Il a donné plus tard le prospectus d'un *Supplément aux diverses éditions des œuvres complètes de Voltaire*, qui devait être en 4 ou 5 volumes, tirés in-4^o, in-8^o et in-12.

On se demande où notre lexovien-alençonnais avait pu trouver tant d'œuvres inédites du philosophe de Ferney, de même qu'on s'est demandé comment il pouvait avoir tant de manuscrits et de livres venus des couvents. Nous, qui n'avons pas craint de l'interroger, en 1854, sur la provenance de tant de richesses qu'il avait vendues (il n'était pas riche!) et qui furent l'occasion des bruits les plus fâcheux sur sa probité, nous l'avons entendu

donner les explications les plus claires et les plus convaincantes, et répondre à chacune de nos questions de manière à ne nous laisser aucun doute sur la légitimité de la possession.

La génération contemporaine ne sait pas assez ce qu'elle doit aux rares amateurs qui ont arraché aux acquéreurs ou aux pillards de 1793 à 1800 des milliers de manuscrits qui, sans eux, seraient perdus. D'immenses dépôts ont été pendant des années à l'abandon. Des ignorants y puisaient pour leurs besoins les plus vulgaires. Le plus beau vélin, conservateur d'œuvres rares et précieuses, était vendu au poids pour habiller des grammaires et des psautiers destinés aux écoles. Louis Du Bois, au fort de la Révolution, était un jeune littérateur en qui l'amour de la science ne fut jamais étouffé par les opinions politiques. Il attacha du prix à ce que tous dédaignaient, administrateurs comme administrés; il sauva de la destruction une foule d'ouvrages, imprimés ou manuscrits, qu'il trouva presque pour rien chez les libraires de nos villes de l'Orne, de l'Eure et du Calvados.

Mais les œuvres inédites de Voltaire, comment avait-il pu se les procurer? – Nous le tenons de sa bouche: il fit, jeune, la connaissance d'un vieil acteur du Théâtre-Français, qui avait joué les pièces de Voltaire du vivant de l'auteur, dont il était idolâtre. Cet homme de goût avait recueilli une foule de pièces inédites, de lettres, de variantes du génie qu'il révérait et pour lequel Louis Du Bois partageait son enthousiasme. Le vieil acteur vendit à son jeune ami ce qu'il avait recueilli du grand homme, et des corrections et additions ont été faites, au moyen de ces

manuscripts, aux éditions de Voltaire que prépara en partie Louis Du Bois, savoir celle de Mme. Perronneau en 56 vol. in-12 et celle de Delangle en 96 vol. in-8^e.

Une fois établi dans sa ville natale, qu'il ne devait pas tarder à quitter pour sa petite maison de campagne de Mesnil-Durand, l'ancien secrétaire de deux préfets de l'empire devint le champion de l'opposition libérale. Ami de Dupont (de l'Eure) et de Bignon, il imagina la souscription de cent mille francs, au moyen de laquelle le premier put rester sur la liste des éligibles; il fut le promoteur de la fête donnée à ces deux députés lorsqu'ils vinrent à Lisieux, en septembre 1820, époque où Bignon s'y maria.

Une polémique avec l'avocat Lemoine, qui avait attaqué, dans l'*Observateur Neustrien*, journal de Caen, une pétition rédigée par Louis Du Bois et signée par 400 à 500 électeurs lexoviens; deux brochures qui ne réussirent pas à sauver Monique Sacquet de l'échafaud, mais qui firent réformer par une loi un article trop sévère du Code criminel; quelques articles de biographie, de littérature et de politique dans des journaux de Paris, n'empêchèrent pas notre ardent libéral de revenir à ses études de prédilection sur la Normandie. De 1820 à 1830, il donne une édition d'*Olivier Basselin*, enrichie d'un choix d'anciennes chansons normandes inédites, l'*Histoire civile, religieuse et littéraire de l'abbaye de la Trappe*; les *Archives de la Normandie*; un *Résumé philosophique* de l'histoire de cette province; l'*Itinéraire descriptif, historique et monumental*, etc.; la traduction d'*Orderic Vital* en 4 vol., pour la collection des

Mémoires sur l'histoire de France, publiée par M. Guizot.

L'illustre historien qui, lui aussi, abrite une partie de sa verte vieillesse dans une campagne de l'arrondissement de Lisieux, parlait ainsi de l'œuvre de son collaborateur, dans une notice préliminaire: «L'histoire d'Orderic n'avait jamais été traduite. La version que nous publions est l'ouvrage de M. Louis Du Bois, de Lisieux, savant aussi laborieux que modeste, qui s'est voué à l'étude de tout ce qui peut intéresser la Normandie, sa patrie, et déjà connu par d'utiles travaux sur les antiquités et la statistique de cette belle province. L'une des principales difficultés que présente la lecture d'Orderic Vital réside dans le grand nombre de petits faits, d'allusions et de noms géographiques qui appartiennent à la Normandie: il importait donc que la traduction fût faite sur les lieux mêmes, au milieu des souvenirs, et par un homme capable d'expliquer, dans des notes courtes, mais multipliées, les obscurités pour ainsi dire locales du texte. M. Du Bois a bien voulu se charger de ce minutieux travail, etc.»

Mais peut-être de semblables éloges paraissent-ils un peu suspects de la part d'un éditeur. Voici en quels termes un juge non moins compétent, le judicieux Daunou, s'exprime dans le *Journal des savants* du mois de mars 1838: «Dans la série des 29 volumes des Mémoires relatifs à l'histoire de France, publiés par M. Guizot de 1833 à 1828, les 4 volumes d'Orderic nous paraissent les plus importants, soit par l'étendue de l'ouvrage, soit surtout par les recherches et l'exactitude que le traducteur, M.

Louis Du Bois, s'est prescrites: on peut même dire, à beaucoup d'égards, que c'est une publication nouvelle.

«Pour presque tous les lecteurs, cette excellente traduction peut tenir lieu du texte: elle en représente avec une fidélité scrupuleuse toutes les idées, tous les détails, quoique en les revêtant d'une diction plus pure et beaucoup plus élégante. Elle suppose toutes les corrections faites et à faire à l'édition latine de 1619; les variantes qui ont quelque intérêt sont indiquées dans les notes; les lignes et les paroles latines dont il peut importer d'avoir quelque connaissance immédiate sont à la fois transcrites et traduites, particulièrement lorsque le sens n'en est pas très-certain, ou bien encore lorsqu'il se présente des jeux de mots qui ne passent que trop imparfaitement dans notre langue. Ces remarques sont très-concises, ainsi que celles qui concernent l'histoire, la chronologie et plus souvent la géographie. Le traducteur, qui a visité la plupart des lieux dont l'auteur parle, éclaircit par des dénominations actuelles celles qui ne sont plus en usage; et, quand il ne trouve aucun moyen d'opérer ce rapprochement, il ne manque pas d'en faire l'aveu. Nous devons ajouter que les manuscrits de St. – Évrault et de Rouen l'ont mis en état de remplir des lacunes, quelquefois assez longues, qui existaient dans l'édition de 1619 et qui restaient même dans les 200 pages d'extraits, imprimés par les éditeurs du grand recueil des historiens de France. Ainsi non-seulement l'ouvrage d'Orderic Vital est pour la première fois traduit en français, mais on peut dire encore qu'il n'avait jamais été aussi exactement et

complètement publié.

«... C'est donc un véritable service que M. Louis Du Bois vient de rendre aux études historiques, en publiant une traduction de cet ouvrage, plus complète et plus exacte que les éditions du texte.»

L'auteur préparait encore l'*Histoire de Lisieux*, celle de *Charlotte de Corday*, son *Glossaire du patois normand*, interrompu si fréquemment par ses travaux, ses plaisirs et ses voyages. Il mettait sous presse la première édition de son *Cours complet et simplifié d'agriculture* (1825), d'abord en 6 volumes; il collaborait à la *Biographie* des frères Michaud, à l'*Encyclopédie* de Courtin, à des recueils de tout genre qui réclamaient des plumes faciles et érudites. Au commencement de 1830, il avait traité avec un libraire pour 20 volumes de pièces imprimées ou manuscrites sur la révolution de 1789. Celle de juillet vint mettre obstacle à l'entreprise. Les amis de Louis Du Bois prirent la plus grande part au mouvement; chacun eut sa récompense: plusieurs furent ministres, ambassadeurs, préfets; on l'oubliait. Je ne sais qui s'en souvint, et le fit appeler, malgré ses répugnances, à la sous-préfecture de Bernay.

Tant que Dupont (de l'Eure) fut aux affaires, la conduite politique de Louis Du Bois se trouva naturellement conforme aux principes qu'il avait professés sous la Restauration. Il n'en dévia point après la retraite de son stoïque ami; mais il dut se résigner à n'avoir aucun avancement. Son indépendance déplut même assez pour qu'on l'envoyât à Vitré, au mois de février 1833.

Là, pendant sept ans environ qu'il fut sous-préfet, il déploya un vrai talent d'administrateur. Au milieu de partis ardents, il se montra tolérant, conciliant, juste, prudent et ferme. Il eut à soutenir des luttes de plus d'une espèce, surtout des luttes de presse, et sa plume exercée fit toujours triompher l'administrateur des attaques d'une opposition plus que libre. Le *Vitréen*, feuille hebdomadaire qu'il fonda et rédigea du 1er septembre 1837 au 3 novembre 1839 renferme dans ses 114 nos une foule d'articles de statistique, d'histoire et de littérature sur Vitré et son arrondissement. Nous signalons ces articles enfouis dans une feuille inconnue, comme nous croyons devoir en signaler beaucoup d'autres qui sont perdus dans le *Journal de l'Orne* de 1803 à 1812. Assurément les meilleurs sont dignes d'en être exhumés, et tous méritent qu'on les consulte ¹².

Le 7 juillet 1836, Louis Du Bois perdit l'une de ses filles, mariée à M. Abraham, conservateur des hypothèques. Cette mort prématurée lui rendit odieux, ainsi qu'à son épouse, le séjour de Vitré. La décoration de la Légion-d'Honneur, qu'il reçut le 2 avril 1837, sans l'avoir sollicitée, n'adoucit point sa douleur. Il demanda une sous-préfecture normande, et, à la fin de 1839, on lui donna celle de Châteaulin. La haine d'un député ministériel lui valut cette disgrâce qu'il ne voulut point accepter.

Il eut en échange, au commencement de 1840, une place de secrétaire aux Archives du royaume, retraite honorable et

¹² *Le Journal de l'Orne*, rédigé par Louis Du Bois, se compose de 6 vol. in-8° publiés, le premier, en 1803, les cinq autres de 1806 à 1812.

d'accord avec ses goûts studieux; mais il fut atteint d'une infirmité incurable (une paralysie de la vessie); mais sa femme ne pouvait vivre de l'air de Paris; mais sa seconde fille était mariée à M. Nouvel, de Florensac; mais il avait plus de 70 ans: il quitta la capitale, avec une retraite de 500 francs, le 27 mars 1844, et arriva le 28 à Mesnil-Durand.

Là, entre autres ouvrages, il compila ses *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*; il acheva l'*Histoire de Lisieux*, commencée depuis long-temps; il traduisit *Columelle* pour la 2e série de la collection des classiques latins, éditée par Panckoucke; il ajouta à son *Glossaire du Patois normand*; il revit plusieurs de ses ouvrages imprimés ou manuscrits, et tint la plume jusqu'aux derniers mois de sa longue carrière. Peut-être eût-il vécu quelques années encore; mais l'infirmité qu'il avait apportée dans sa retraite lui devint fatale. La sonde dont il se servait se brisa, et tout espoir de le sauver fut perdu. Il vit son état, et s'y résigna sans murmure; il expira, vers huit heures du matin, le 9 juillet 1855.

Nous n'avons pu, dans les pages qui précèdent, énumérer toutes les œuvres de Louis Du Bois. Dans la liste qu'il nous en remit lui-même en 1854, il en oublia quelques-unes. Nous ne nous flattons pas d'avoir tout recueilli; mais enfin nous aurons fort avancé la bibliographie de ses productions. Nous possédons les moindres opuscules que nous mentionnons ici; collection rare, peut-être unique: on laisse si facilement perdre les bluettes de circonstance!

Ancastræm, poème lyrique. Lisieux, 1792, in-8°.

L'existence de l'Être Suprême, en vers. 1794, in-8°.

Discours publics et programmes à l'École centrale de l'Orne. Alençon, 1799 et années suivantes, in-8°.

Voyage à Mortain, opuscule en prose et en vers. Alençon, 1800, in-12.

La Concorde, ode. Alençon, 1800, in-8°.

La délivrance de l'Italie, ode imitée de l'italien de Monti. 1801, in-8°.

La Paix, ode. 1801, in-8°.

Couplets chantés au banquet des membres du lycée d'Alençon, réunis pour célébrer la paix générale, 20 germinal an X (29 mars 1802). Alençon, 1802, in-8°.

Notice historique et littéraire sur Du Frische de Valazé, député à la Convention nationale. Paris, 1802; 2e éd., 1811, in-8°.

Du pommier, du poirier, du cormier et des cidres, etc. Paris, 1804, in-12, 2 vol., fig.

Cantique maçonnique, improvisé pour le banquet du 18 frimaire, an XIII, et chanté dans la Loge de la Fidélité, à l'Orient d'Alençon. Alençon, in-8°.

Les Frères, vaudeville maçonnique, chanté au banquet de la St. – Jean d'été, dans la Loge de la Fidélité, à l'Orient d'Alençon, le 2 messidor an XIII. Alençon, in-8°.

Contes en vers. Paris, 1805, in-8°.

Les triomphes de nos frères d'armes, cantique maçonnique, chanté le 8 nivôse an XIV (29 décembre 1805). Alençon, 1805,

in-8°.

Dissertation sur les échecs. 1803, in-8°. Réimprimé, avec des additions, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin; 1806.

Mabile d'Alençon, romance. 1805, in-32. Réimprimée dans le *Journal de l'Orne* et dans les *Archives normandes*.

Réponse de Lucius Dubitator à Laigneau-Duronceray, auteur des Tablettes littéraires, à l'occasion d'un article inséré dans le Journal de Paris, du 21 frimaire an XVI. 1805, in-8°.

Hommages à Duronceray (poésies critiques). Caen, 1805, in-8°.

Les Visiteurs, vaudeville maçonnique. Alençon, 1807, in-8°.

Cupidon corrigé ou l'Amour devenu franc-maçon; – pot-pourri, 1806, in-8°.

Les Loges, vaudeville maçonnique. Alençon, 1808.

Des melons, de leurs variétés et de leur culture. In-12, Paris, 1810.

Célébration solennelle de la fête de la Fenderie. Chantier de la forêt d'Écouves, 26 juin 1808. Alençon, 1808, in-8°.

La Fidélité, hommage maçonnique à la loge de la Fidélité (Orient d'Alençon). Alençon, 1808, in-8°.

Notice biographique et littéraire sur Odolant-Desnos. Alençon, 1810, in-8°.

Les Mystères, vaudeville maçonnique. Alençon, 1810, in-8°.

Geneviève et Siffrid, roman. Paris, 1810, in-12, 2 vol.

Notice sur M. le baron de Maupetit. Alençon, 1811, in-8°.

Le barde neustrien, hommage poétique à Napoléon visitant la

Normandie. 1811, in-8°.

L'avenue des Châtelets, élogie. Alençon, 1812, in-8°.

Dissertation sur les bains de Bagnoles (Orne). 1813, in-8°.

Dissertation sur le camp du Châtelier, près de Séez, considéré comme n'étant pas un monument romain. 1813, in-8°.

Des moyens de diminuer la consommation des subsistances par l'emploi économique des substances alimentaires. Châtillon-sur-Seine, 1817, in-12.

Réponse à M. Lemoine, avocat à Lisieux. Caen, 1820, in-8°.

Dissertation sur les chansons, le vaudeville et Olivier Basselin, auteur des Vaux-de-Vire. Caen, 1820, in-8°.

Notice sur M. Losier, ancien curé de Moyaux (Calvados), décédé le 15 avril 1820. Paris, in-8°.

Arrivée et séjour à Lisieux de MM. Dupont (de l'Eure) et Bignon, membres de la Chambre des députés, depuis le 17 septembre 1820 jusqu'au 24 du même mois, Paris, 1820, in-8°.

Notice sur Monique Sacquet, veuve de P. – L. Othon, condamnée à mort pour empoisonnement, à Caen, le 2 décembre 1820. Paris, 24 décembre 1820, in-8°.

Recours en grâce pour Monique Sacquet, veuve de P. – L. Othon, condamnée à mort, à Caen, le 2 décembre 1820, et dont le pourvoi en cassation a été rejeté le 28 du même mois. Paris, 29 déc. 1820, in-8°.

Mémoire sur la nécessité de donner à la route de Rouen et Bernay à Falaise la direction par la ville de Vimoutiers de préférence aux bourgs voisins. Alençon, 1820, in-8°.

Mémoire sur la nécessité de l'établissement d'un tribunal de commerce à Vimoutiers, département de l'Orne. Alençon, 1820, in-8°.

Addition au mémoire publié, le 12 mai 1820, sur la nécessité de l'établissement d'un tribunal de commerce dans la ville de Vimoutiers. Paris, 1821, in-8°.

Adhésion des marchands et négociants des villes de Lisieux et Bernay aux mémoires de la ville de Vimoutiers pour l'obtention d'un tribunal de commerce. Lisieux, 1821, in-8°.

Pratique simplifiée du jardinage. Paris, 1821, in-12; 2e éd. 1822; 3e éd. 1824; 4e éd. 1825; 5e éd. 1828; 6e éd. 1846, in-18, révisée et augmentée considérablement, fig.

Étrennes d'Économie rurale et domestique. Paris, 1822, in-16.

Étrennes libérales. Paris, 1822, in-18, avec le portrait de Dupont (de l'Eure).

Histoire civile, religieuse et littéraire de l'abbaye de la Trappe. Paris, 1824, in-8°, fig. et portrait de Rancé.

Archives de la Normandie, historiques, littéraires et statistiques, Caen, in-8°, 2 vol.: 1re année, 1824; 2e année, 1826.

Résumé philosophique de l'histoire de Normandie. Paris, 1825, in-18.

Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique. Paris, 1825, in-12, 6 vol, fig.; 4e éd., 1830-32, in-12, 8 vol., fig. -*Supplément* ou tome IX, 1843.

Histoire de Normandie par Orderic Vital, traduite en français avec des notes et des corrections inédites (dans la collection des

Mémoires sur l'histoire de France de M. Guizot). Tirée à part. Paris et Caen, 1826 et 1827, in-8°, 4 vol.

Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départements qui composent la Normandie; précédé du Précis historique et de la Géographie tant ancienne que moderne de cette province; et suivi 1°. du Dictionnaire de toutes les communes normandes; 2°. de la Biographie alphabétique de tous les auteurs et artistes normands. Caen, 1828, in-80186, 2 vol., cartes et fig.

L'amateur des fruits, ou l'art de les choisir, de les conserver et de les employer. Paris, 1829, in-12.

Aux mânes de Mme. Caroline Focet, née Le Bertre; improvisation élégiaque. Bernay, 1831, in-8°.

La roche aux Fées, galerie druidique. Vitrà, 1837, in-8°.

Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers. Recherches nouvelles sur les lieux, les faits et les personnages dont elle a parlé; suivies de sept lettres qui ne se trouvent pas dans les recueils de ses œuvres. Paris, 1838, in-8°.

Charlotte de Corday; essai historique offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cette héroïne. Paris, 1838, in-8°.

Essai sur la ville de Vitré et ses seigneurs jusqu'à l'époque de la révolution de 1789. Vitré, 1839, in-8°. -*Supplément*, 1845.

Notice sur la ville de La Guerche. Vitré, 1839, in-8°.

L'enfance et la mort de ma fille, élégies. Rambouillet, 1842, in-18.

Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine, et

détails sur Samson. Paris, 1843, in-8°, fig.

Réponse aux articles de M. Buchon intitulés: Détails inconnus sur l'affaire du duc d'Enghien, extraits d'une conversation du roi Joseph-Napoléon, lesquels ont été insérés dans les feuilletons du journal La Presse des 9 et 10 septembre et 1er octobre 1843. Paris, 1843, in-8°.

Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie. Paris, 1843, in-8°.

De Mlle Le Normand et de ses deux biographies récemment publiées. Paris, 1843, in-18.

Histoire de Lisieux et de son territoire. Lisieux, 1845 et 46, in-8°. 2 vol., fig.

Économie rurale de Columelle, traduite du latin (dans la collection de Panckoucke, 2e série). Paris, 1846, in-8°, 3 vol.

De la conduite de l'évêque Jean Le Hennuyer, évêque de Lisieux, en 1572. Lisieux, 1846, in-8°, 7e éd.

Notice sur la Marseillaise de Rouget de Lisle. Lisieux, 1848, in-8°.

Ballades normandes. 1853, in-12.

Notice sur le chevalier de Clieu et bibliographie du café. Caen, 1855, in-8°.

Guide du voyageur sur le chemin de fer de Paris à Caen, par Mantes, Évreux, Bernay et Lisieux; avec une notice sur chaque station. Lisieux, 1855, in-8°.

Outre ces ouvrages, Louis Du Bois a donné au public, dans les recueils périodiques et dans diverses collections, une

foule d'opuscules soit en prose, soit en vers; il a fourni, comme collaborateur, beaucoup d'articles à diverses grandes publications, telles que:

Le *Cours complet d'agriculture*, en 1809.

La *Biographie universelle* de Michaud, et son *Supplément*.

Le *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes* de Barbier.
2^e éd.

L'*Encyclopédie moderne* de Courtin.

Le *Dictionnaire de la conversation*.

Membre correspondant de beaucoup d'Académies et de Sociétés savantes de la France et de l'Etranger, il a revu, avec soin, et publié, avec des observations et des notes: Membre correspondant de beaucoup d'Académies et de Sociétés savantes de la France et de l'Etranger, il a revu, avec soin, et publié, avec des observations et des notes:

Les *Fables* de La Fontaine, nouvelle édition plus complète que les précédentes. Paris, 1801, 2 vol. in-12, fig. de Godard.

Les *Noëls bourguignons* de La Monnoye, seule édition complète et correcte, tirée à très-peu d'exemplaires, pour servir de spécimen d'une 14^e. édition de ces poésies, dont il s'occupait. 1817, Châtillon-sur-Seine, in-12.

Les *Vaux-de-Vire* d'Olivier Basselin, suivis d'*Anciennes chansons normandes* soit inédites, soit très-rares, avec des dissertations et des notes. Caen, 1821, in-8^o.

Le *duc d'Alençon ou les Frères ennemis*, tragédie inédite de Voltaire, avec un discours préliminaire. Paris, 1821, in-8^o.

L'École du jardin potager, par De Combles, mise en ordre et enrichie d'une notice et d'annotations. Paris, 1822, 6e éd., in-12, 3 vol.

Culture du pêcheur, par De Combles; avec notice et annotations. Paris, 1822, in-12.

Lettres sur l'Italie, par Du Paty; avec notice, notes, corrections et appendice. Paris, 1824, in-18, 2 vol., 32 cartes et fig.

L'art de la guerre, poème de Frédéric-le-Grand; avec préface, arguments, notes et variantes; suivi de poèmes sur le même sujet. Paris, 1830, in-24, 1 vol.

Projet, rédigé par Robespierre, du rapport fait à la Convention nationale par Saint-Just, contre Fabre d'Églantine, Danton, etc.; manuscrit inédit, publié sur les autographes: avec des notes, des rapprochements et un fac-simile; suivi d'une lettre de Mlle de Robespierre. Paris, 1841, in-8°.

Louis Du Bois avait recueilli beaucoup de pièces inédites des meilleurs auteurs français. Aussi en a-t-il fourni à Verdière pour ses *Œuvres de Thomas*; à Brissot-Thivars pour son *Mirabeau*; à Guillaume pour son *Chénier*; à Renouard, à Mme Perronneau et surtout à Delangle pour leurs éditions de *Voltaire*; à Jules Taschereau pour sa *Revue rétrospective*; au *Mercure de France*, etc.

D'après une note qu'il nous avait communiquée, il avait en portefeuille plusieurs ouvrages, soit terminés, soit fort avancés dans leur composition, soit enfin à l'état de simple ébauche, savoir:

Origines et histoire des religions chrétiennes. - *Encyclopédie des amateurs du café.* - *Traité du châtaignier, de son bois et de ses fruits.* - *Traité du sarrasin et de sa culture.* - *Considérations sur la révolution de 1789, ses causes et ses effets.* - *Voyage en Italie* (en vers et en prose), dont il a paru des fragments dans le *Mercur* et dans le *Moniteur*. - *Lydie*, poème en six chants (en vers de dix syllabes). - Plusieurs petits *Poèmes historiques*. - Quatre livres d'*Élégies*. - *Les quatre âges de la femme*, poème en quatre chants. - *Le bonheur*, poème. - *Inès et Pédre*, tragédie en trois actes. - *Traduction en vers de petits poèmes attribués à Virgile et à Sévère*. - *Manuel du bibliothécaire et de l'amateur de livres*. - Un grand nombre de *Fugitives*.

Nous sera-t-il permis, à présent, de porter un jugement général sur tant d'œuvres qu'il nous est impossible d'apprécier en particulier, sans dépasser les bornes que nous nous sommes imposées? Louis Du Bois a trop écrit et sur trop de matières pour n'être pas sur quelques-unes léger et superficiel. Ses préjugés ont aussi parfois offusqué son intelligence, et ses ouvrages historiques sont parfois gâtés par l'expression de ses principes, qui se ressentent du milieu révolutionnaire dans lequel il a passé ses premières années. Les religions qu'il avait étudiées avec les préventions de Voltaire, son maître, son poète et son philosophe de prédilection, en avaient fait un déiste consciencieux et tolérant dans ses relations privées, mais trop désireux de faire partager ses convictions et prêt à combattre celles d'autrui, la plume à la main. Son style se ressent aussi de la rapidité de ses compositions. En

vers, il manque souvent de verve et de coloris, et sa prose n'a pas toujours la correction et l'élégance des écrivains supérieurs. Toujours est-il qu'il se fait lire avec intérêt et profit, car il a souvent du trait; il est instruit, clair et méthodique, et il porte la lumière sur tous les sujets qui l'occupent. Nous ne croyons pas trop dire en avançant qu'il a fait honneur, non-seulement à Lisieux, sa ville natale, mais à la Normandie, sur laquelle il a tant écrit, et à la France qui a demandé aux libraires jusqu'à six éditions de plusieurs de ses traités.

Julien TRAVERS.

Langrune, août 1856.

GLOSSAIRE

A

A: ce, cette. A matin: ce matin. L.

A: elle. Vient-a? Lit-a? Vient-elle? Lit-elle?

A QUANT ET: Avec.

A SEULE FIN; A CELLE FIN QUE: Afin que. On ne trouve *A celle fin* que dans nos vieux auteurs.

ABAISSÉ: table *abaissée*; tablette d'un buffet. Du qualificatif ou adjectif *bas*. Ce mot n'a pas de rapport avec l'abaisse de la pâtisserie qui est la *base* des substances culinaires qui composent un pâté.

ABAT: désordre qui met les choses à *bas*. B.

ABATER: embaucher; raccrocher. A.

ABATTRE DE L'OUVRAGE: faire beaucoup d'ouvrage. Par allusion au travail des bûcherons qui abattent beaucoup de bois.

ABAUBER (corruption d'*ébaubi*: étonné, surpris). Voyez BAUBE. *Abauber*, c'est, à proprement parler, étonner quelqu'un, au point de lui rendre la parole difficile, comme il arrive aux bègues. (Baubes, en patois.)

ABAUMIR: affadir. De l'effet que produisent certaines substances odorantes, comme le *baume*. C.

ABELLIR. MM. Du Ménil assurent que ce verbe est usité dans

le département de l'Orne. Je ne l'y ai jamais entendu. Suivant eux, ce mot signifierait: «trouver beau, plaire». C'est le sens que Roquefort lui donne dans son *Glossaire de la langue romane*. En italien *abbellire* signifie embellir.

ABET: appât, amorce. Suivant MM. Du Ménil, *abet* est tiré de l'islandais *beita*, nourriture. Il est plus vraisemblable que c'est par métraplasme qu'on a dit *abet* pour *appet*, du verbe français *appéter*, désirer vivement.

ABÊTER: amorcer; par extension, tromper.

ABIBOTER un enfant: lui faire *boire* du lait, au lieu de l'allaiter.

ABIÉNER: mettre en *bon* état une culture, une récolte, une préparation. En roman, *abienneur*: «l'homme préposé à un bien; qui mettait à *bien* un héritage», dit Roquefort dans le Supplément de son Glossaire. L.

ABIMER: gâter. Ce verbe appartient aussi au patois Walon et au patois Rennais. Au surplus, c'est dans ce sens figuré que Boileau a dit:

Abîme tout plutôt: c'est l'esprit de l'Église

ABITER A: toucher à. On écrivait autrefois *habiter*: témoin ce passage, cité par l'abbé Carlier dans son *Histoire du duché de Valois*: «Le prêtre disait aux lépreux: Je te défends que tu ne *habites* à aultre femme que à la tienne.»

ABLET: piège. Roquefort dit que l'*ableret*, mot roman, est un

«filet pour la pêche des petits poissons», tels que les ables ou ablettes.

ABLETTER (verbe réfléchi): se laisser aller, céder. C'est, à proprement parler, tomber dans le piège. V.

ABLOT: petite pièce de bois, chantier que le charpentier place sous l'arbre abattu qu'il équarrit, pour l'élever au-dessus du sol.

ABOFFRER: déprécier, *mésoffrir*. C'est l'opposé de surfaire. B.

ABOLIR: humilier; anéantir. L.

ABOMINER: détester, on le trouve dans Nicot et dans les Psaumes de Marot. Du verbe latin *abominari*.

ABOT: sorte de cadenas que l'on attache au paturon d'un cheval pour l'empêcher de s'éloigner.

ABOTER: attacher un *abot*. Par métraplasme, du grec πούς, pied; en changeant le *p* en *b*.

ABORDER: toucher, heurter. L.

ABOULER: apporter, envoyer. De *boule*, par allusion à la boule du jeu de quilles qu'on renvoie en la faisant rouler rapidement.

ABRIER: abriter, mettre à l'abri. Roman.

ABRE: arbre. Par syncope, le roman a dit *abre* pour arbre. On lit dans le roman de Blanchandin:

La pucele descent sos l'abre;
Si le trova froit come mabre.

Un proverbe du moyen-âge, reproduit par M. Le Roux de Lincy, disait:

Pour l'amour du buisson va la brebis à l'abre.

ABREAU ou ABROT: petit arbre enduit de glu pour prendre des oiseaux.

ABROUTOUT: qui brise tout, qui brouille tout, mauvais ouvrier.

ABSOLUTEMENT: absolument. Ce mot est roman.

ACA; ACARD; D'ACARD: très-abondamment. La pluie tombe d'*aca*. De l'islandais *kat*, averse, inondation. On trouve *aca* en composition dans *acabasser*, ci-après, et dans les verbes accabler et *accravanter*, mot roman. Voyez CRAC. A.

AÇA: faites attention a cela. En roman, *aga*, que Roquefort tire du grec *ἀγάω*.

ACABASSER: accabler. Le drapier dit dans la Farce de Pathelin, p. 75:

Mesmement les bergers des champs

Me cabassent; ores le mien

A qui j'ay tousjours faict du bien.

L'auteur de cette Farce emploie plus loin, p. 82, le verbe *cabasser* dans les vers suivants:

L'aiglelet! maint aigneau de laict

Tu as cabassé à ton maistre.

ACAGNARDIR (S'): devenir paresseux. L'Académie écrit *s'acagner*. En patois Lorrain on dit, comme en Normandie, *s'acagnardir*.

ACANCHIER: avoir du succès, de la *chance*. Usité dans la Manche, comme le verbe suivant.

ACATER: acheter.

ACAUCHIER: *causer* avec quelqu'un; l'appeler. A.

ACCESSEUR: assesseur. L.

ACCIPER: escroquer, prendre, dérober. Roman. Du latin *accipere*, d'où on a tiré aussi, par aphérèse, le verbe *chipper* qui a la même signification.

ACCLAMPER: attacher, fixer. De l'islandais *klampi*: agraffe, cheville. Voyez CLAMPIN. A.

ACCLASSER: s'assoupir, *clore* les yeux. Dans le patois Provençal, *aclusar* a le même sens.

ACCOINTER: fréquenter. Roman.

ACCORGER: accoupler, réunir deux objets. A.

ACCOTE-POT: petit meuble en fonte de fer que l'on place derrière un *pot* pour le soutenir, l'*accoter*. Roquefort s'est évidemment trompé en donnant à *acote-pot* la signification d'*accoudoir*. L.

ACCOUER: attacher à la queue (en vieux français *coue* de *cauda*), en parlant des bêtes de somme que l'on attache à la queue les unes des autres. Voyez COUÉE. A.

ACCOUFLER (S'): s'accroupir. A.

ACCOUPLÉE: linge, bas, ou autres effets assujettis par *couple* ou même en plus grande quantité, pour être blanchis. L.

ACCOUPLER: mettre en accouplée.

ACCOURSER: achalander. *Accoursé*, celui qui est en *cours* de bonne vente. A. Du roman *accoursier*, *accoursin*: chaland.

ACCOUT: appui sur lequel on s'accoude. Voyez COUTE.

ACCOUTER (S'): s'accouder. L.

ACCOUVER (S'): s'accroupir comme l'oiseau qui *couve*. On dit en patois Troyen *s'écouver*.

ACCRAVANTER: écraser, accabler. Roman.

ACCRUCHE (Madame Sainte-): femme qui a l'habitude de dérober, d'attirer les choses à elle. L.

ACCRUCHER: attraper subtilement quelque chose. *D'accrocher*. Voyez AGRIPPER. L.

ACERTAINER: affirmer, certifier. L.

ACHÉE: ver de terre. A. On dit *ache*, à Blois.

ACHOCRE: difficile à vivre; hargneux; obstiné. Usité dans le patois Rennais. Dans la Manche, il a le sens de *maladroit*.

ACHOPPER: heurter. Voyez CHOPPER.

ACHUQUETÉ: obstiné; entêté. B.

ACCLABOT: acclamation. De *clabauder*. B.

ACCLAS: clas; barrière. Du latin *claudere*: clore. O.

ACCOMICHER: faire en commun. B. Voyez SOUATER.

ACLUFER: accroupir.

ACMODER: accommoder. C'est une syncope, comme

racmoder pour *raccommoder*. L.

ACO: encore. On dit *aico* dans le patois des Vosges. Voyez CO.

ACONDIRE. Ce verbe qui, suivant Oberlin, veut dire dans le patois Messin «mettre obstacle aux publications», signifie, à Alençon, *éconduire*. C'est un simple métoplasme.

ACOQUETÉ: rouge comme la crête d'un *coq*. Voyez ÉCOQUETÉ. B.

ACQUITTOIRE; ACQUITTOURE: travail dont on s'*acquitte* à la hâte et sans soin. L.

ACRACO: adverbe. D'occasion; de hasard; de *raccroc*. B.

ACTONNER. Voyez HAQUETONNER.

ACUCER: mettre à *quia*.

ACULER: éculer, en parlant des souliers.

ADELAISI: fainéant, qui prolonge trop son loisir. A. Se trouve aussi dans le patois Rennais.

ADENS: sur les dents, en parlant d'un vase mis sur son ouverture, sur *ses dents*. On dit aussi d'une personne: elle est tombée *adens*. C'est le mot roman *adanz*, *adens*, *adent*.

AENTER un vase: le placer sur son ouverture. En roman, *endenter*.

ADET: entièrement. A.

ADORÉMUS (faire des): faire des révérences multipliées.

ADOULER: rendre plus *douloureux*; être souffrant.

ADOUS: parures; ornements. Roman. On lit ce vers dans la Chevalerie Ogier de Dannemarche:

Tos lor adous furent à or battus

Du verbe islandais *at dubba*: décorer, disposer, apprêter.

ADRECHIR: adresser. B.

ADRET, adverbe: vis-à-vis. Du substantif endroit. Voyez
LENDRET.

ADREUGER: arranger mal.

ADROGER: ce verbe a la même signification que le précédent. Du roman *aréger*, *arroier*: arranger, disposer. A.

AFFAIRE: quantité. J'ai eu une bonne affaire de grain, de fruits, etc., etc. On retrouve ce mot avec le même sens dans le patois Lorrain.

AFFAUTURER: priver. De faillir, faire faute. V.

AFFECTER: s'appliquer; se forcer. B.

AFFETTEMMENT: assaisonnement d'un mets. L.

AFFETTER: assaisonner. Dans quelques cantons ce verbe signifie embellir, nourrir, etc. On trouve ce verbe employé par Wace, dans le *Roman de Rou*:

Haubers et helmes afaitier

AFFICHE; AFFIQUE: branches de clôture sèche que l'on fiche en terre et que l'on assujettit au moyen de certaines gaules appelées liures, serrées par des harts.

AFFICOT: petit instrument de buis tourné et troué, dans lequel on appuie ou *fixe* une des aiguilles à tricoter. L.

AFFISTOLER. Voyez RAFFISTOLER.

AFFLATRER: renverser, terrasser. Du roman *flatir*, dérivé du latin *flectere*. M.

AFFLUBER: affubler, envelopper. Du latin *infulare*, dans la basse latinité, *affibulare*. On lit dans *le Roman de Rou*:

La fist d'un mantel afluber.

AFFOLER: devenir fou. Roman. On lit dans *le Roman de la Rose*:

Il m'a faict, pour mieux m'affoler,
La tierce flesche au corps voler.

Rabelais emploie souvent ce verbe dans le sens de rendre fou. A.

AFFONGRER: briser, défoncer. Altération du verbe *effondrer*: enfoncer. O.

AFFOUER: enflammer, exciter. Du roman *affoer*: faire du feu. M.

AFFOURCHER: enfourcher. Ce verbe, en roman, signifiait: «se mettre à cheval sur un bâton pour aller au sabbat», dit Roquefort.

AFFOURRÉE: fourrage. De feurre, *fodrum*, dans la basse latinité.

AFFOURRER: donner l'affourrée aux bestiaux.

AFFRAI: effroi. Du français affres.

AFFRANCHIR: châtrer. Affranchir, affranchissement, affranchisseur sont des mots romans.

AFFRANCHISSEUR: celui qui exerce la profession de châtreur.

AFFRIBOURDIR: engourdir de froid. A.

AFFROC (s. m.): fréquentation. Voyez HANT. Ces substantifs masculins se prennent en mauvaise part.

AFFRONTER *une fille*: lui faire l'*affront* de la séduire.

AFFROQUER (S'): se mettre en *affroc* avec quelqu'un.

AFFURER: voler, dérober. Du verbe latin *furari*; en roman, *furt* signifie vol, comme *furtum* en latin.

AFFUTER; RAFFUTER: ajuster, disposer. L.

AFRION: parcelle de pâte qui reste aux doigts en pétrissant.

O.

AGA, interjection, comme: bon! da!

AGALI, sorte d'interjection ou d'exclamation pour se moquer de quelqu'un. Ordinairement on prononce ce mot, en se frottant avec l'index droit le creux de la main gauche. En roman, *agali* signifie dur. Dans certains cantons de la Manche, *agali* signifie *regarde-le*.

AGENOILLONS (A): à genoux. Roman.

AGER; AGIER: suppléer l'*âge*; émanciper.

AGET: petite coulisse dans une porte que l'on ouvre pour faire le *guet*. Ce mot s'emploie, à Vire, dans le sens d'habitude, de manière d'*agir*.

AGETER: acheter. L. Se trouve dans le patois Lorrain.

AGIOS (s. m. pluriel): répétitions ennuyeuses, comme dans les litanies grecques où le mot *αγιος*, saint, est toujours répété, ainsi que le mot latin *sancte* l'est dans les litanies de l'Église romaine. Les *agios* signifient aussi dans le patois normand, des façons d'*agir* cérémonieuses et affectées.

AGOBILLES: menus meubles et ustensiles de peu de valeur et d'utilité. Le rouchi emploie ce mot dans le même sens.

AGOGONNER: amadouer. Voyez GOGON. A.

AGOHÉE; GOHÉE: accueil joyeux et bruyant. Du latin *gaudium*, joie. Du verbe grec *Αγω*, conduire.

AGONIR DE; AGONISER DE: accabler, en parlant d'injures, de mauvais propos. De la basse latinité *acanizare*, injurier; *acaner*, roman.

AGOSER: se repaître outre mesure. De *gosier*. On dit dans le Calvados *s'en mettre jusqu'au nœud Gabriel*.

AGOUCER: exciter contre quelqu'un. Du verbe latin *acuere*. Corruption d'agacer. *Agoucé* signifie aussi refrogné.

AGOUT: assaisonnement propre à aiguïser l'appétit, à relever le goût. Du latin *gustus*.

AGOUTER: donner de l'agoût, l'opposé de dégoût.

AGRACOT (d'). Voyez ACRACO (d').

AGRAT; AGRAP. Voyez ÉGRAT.

AGRATIER: se rendre agréable. Du latin *gratus*.

AGRIOCHES: mines pour se rendre agréable.

AGRIOTTE: griotte, sorte de cerise.

AGRIOTTES: caresses. B.

AGRIPPER; AGUCER; ACUCHER: *aiguiser* l'appétit. On dit plus souvent *ragucer*. Voyez ce mot. D'*acuere*.

AGUIANNEU; AGUILANNEU: étrennes. Des mots; *au gui l'an neuf, au gui de l'an nouveau*. D'origine gauloise. L'expression *aguianneu*, avec plusieurs variantes, appartient à la langue romane. Dans une lettre de 1473, citée par D. Carpentier, on lit: «Trouva des varlets qui alloient querant aguillenue le dernier jour de décembre.» Suivant une lettre de Gretemesnil, rapportée par Moisant de Brioux dans ses *Origines de quelques coutumes anciennes*, on disait à Rouen *hoguignettes* pour *haguignettes*, termes qui sont une altération d'au gui l'an neuf. Voyez HAGUIGNETTES. On a donné une étymologie bretonne, très-vraisemblable, d'AGUIANNEU.

AGUILAN. C'est, par apocope, *au gui l'an neuf*. M.

AHAN: effort qui essouffle.

AH-ÇA! interjection. «Ah-ça! voulez-vous venir.» Assa en roman. L.

AHEURT: heurt.

AHONNIR: honnir. Ces A sont là par épenthèse.

AHOQUER: accrocher, heurter. La Fontaine emploie le mot *hoquet* pour heurt, pierre d'achoppement, dans la fable intitulée: *Le Pot de fer et le Pot de terre*:

L'un contre l'autre jetés,
Au moindre hoquet qu'ils treuvent.

AHOURDI DE FROID: *engourdi* de froid. M.

AHUBIR; HUBIR: honnir, huer. Crier sur quelqu'un hu! hu!

AIGRAS: verjus. D'*aigre*, employé pour vinaigre.

AIGREDON; AIGLADON: édredon.

AIGRE: vinaigre.

AIGUILLE A EMPAINTER: aiguille d'emballeur.

AILETTE: partie du rouet à filer, appelée ailleurs volier. Les deux ailettes de la tête du rouet sont comme deux petites ailes tournantes qui portent le fil sur le fuseau. Roquefort a considéré le mot *ailette* comme roman.

AIMER (S'): se plaire. On trouve cette façon de parler dans Molière (Mélicerte; acte Ier, scène Ire). Éroxène dit à Tirène:

Je m'aime où tu n'es pas

AINCHI; AINCHIN: ainsi.

AINDE: aide; AINDER: aider.

AINGUE: s. m. hameçon. Voyez HAIM.

AIRAGE: air, ressemblance.

AIRAI, AIREZ, AIRIEZ: aurai, aurez, auriez.

AIRE: planche de jardinage. C'est aussi la place vide, soit des appartements de la maison, soit de la grange. D'*area*.

AIRER: aérer.

AIRETTE: petite planche de terre dans un jardin, diminutif d'*aire*.

AIRGALÊTE ou ERGALÊTE: raboteux. A Vimoutier, on dit *un chemin airgalête*. Du radical celtique *arg*. Voyez ERGALÊTU.

AIRIE. Voyez AIRE. C.

AIRIÉE: quantité. *Airiée de toux*, accès de toux.

AIRIÈRE ou ERRIÈRE: arrière. *Airier*, en patois messin a la même signification. Consultez l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. I et V.

AIRSES. Voyez ERRUSÉE et ERSE. MM. Duméril se sont évidemment trompés sur l'orthographe et l'étymologie de ce mot, qui ne vient ni de l'*azers* des troubadours, ni du latin *erigere*.

AIRURE: façon donnée au labour. Du latin *arare*. C.

AJAMBÉE: enjambée. L.

AJAMBER: enjamber. L.

AJEU: enjeu. A.

ALEINIER: mauvais sujet.

ALÉMONE: anémone.

ALERME: alarme. Ces six expressions sont de simples métoplasmes.

ALIPAN: soufflet. D'*alapa*. Voyez JAFE.

ALISE; ALISÉE: bournier, ornière fangeuse. V.

ALLÉLUIA: oxalide (*oxalis acetosella*). Ainsi appelée parce qu'elle fleurit à l'époque où l'Église chante *alleluia*. D'autres plantes tirent aussi leur nom de l'époque de leur floraison, comme la Pâquerette, la Pentecôte. Voyez ces mots.

ALEU: Voyez ALOU.

ALLUCHER: nourrir, élever. D'*alere*. En roman, ce verbe signifiait planter, semer. On lit dans le Testament de J. de Meung:

Nul ne doit aluchier mal arbre ne male herbe

ALLURE: nom donné à une marche particulière du cheval, dans laquelle il fait entendre quatre battues, et qui diffère du trot et de l'amble. Ce genre de locomotion, fort usité au moyen-âge pour les chevaux de route, s'est conservé plus long-temps en Normandie qu'ailleurs, et paraît même être spécial à cette contrée. (Note communiquée par M. Éphrem Houël, inspecteur des haras.)

ALUMELLE: lame de couteau. Du latin *lamella*. En roman *alemelle* et *alemiele*:

Et l'alemele d'un poitevin acier

dans la Chevalerie Ogier de Danemarche.

ACEUVRÉ: actif. D'œuvre, ouvrage. A.

ALOGNE; ALOIGNE: retard. Du verbe éloigner.

ALOGNER: alonger. Dans le roman, *alogner*, différer, prolonger.

ALOSEMENT: louange. Du latin *laus*; en vieux français *los*.

L.

ALOSER: louer. On lit dans le roman de toute Chevalerie

Jerome le dict et Solin l'alosée

On dit aussi *éloser*, *loser*.

ALOU: travail du journalier, donné à l'entreprise.

ALOUER: donner ce travail à l'entreprise, à forfait.

ALOURDIR: ennuyer, étourdir. A.

ALOUVI: affamé comme un loup. En patois vendéen *aloubri*.

L.

ALOVIR (S'): s'endormir. De l'allemand. A.

AMADOUE; s. f.: amadou.

AMAIN. Être placé à son amain, être commodément placé pour l'exercice de la *main*.

AMALADIR; EMMALADIR: devenir malade. Du roman.

En patois du Berry, *amalader*, *emmalader*.

AMBRON: essor. Des verbes latins *ambire*, *ambulare*.

D'AMBRON: sans réflexion, tout à coup, de dépit.

AMBRONCHER: prendre son ambron.

AMÊCHES; AMÈGUES: cerises acides. On comprend sous le nom générique cerises ce fruit et les griottes, les guignes ainsi que les bigarreaux.

AMELETTE: omelette. L.

AMENIVÉ A: empressé à.

AMEUILLANTE; AMOUILLANTE (vache): vache avancée vers son terme de gestation et dont la mamelle se développe.

AMEUILLER; AMOUIILLER (v. n.): faire de la mamelle, développer sa mamelle.

AMICE: ami.

AMIDONER: disposer dans l'amidon, empeser.

AMIGNONER: caresser. C'est à peu près l'*amignarder*, l'*amignoter* de la langue romane. De *mignon*. L.

AMIGRANER: bouillir à petits bouillons.

AMIN: ami. M'NAMIN: mon ami. M.

AMOMI DE: fou de, épris de. De *Momus*, dieu de la folie. Voyez MOMON. A.

AMONTER: gravir un coteau, un mont; arriver à un endroit élevé. *Admont*, en langue romane: plus haut. ROQUEFORT.

AMOROCS, camomille romaine. Voyez AMOURETTE DES CHAMPS. L.

AMORPHOSÉ: absorbé dans ses pensées, au point d'être immobile, comme ces personnages des contes de Fées qu'elles *métamorphosent* en statues.

AMOURETTE DES CHAMPS: camomille commune. (*Anthemis arvensis*).

AMOURETTE DES PRÉS (*Briza media*).

AMPRÈS; ENPRÈS: près, auprès. Cette préposition signifie aussi en comparaison de.

AMUSER; muser. L.

ANCHIAS: enfant de mauvaise mine, qui n'acquiert pas de forces. A.

ANCIAN: ancien.

ANCINES (Guignes d'): merises noires, propres à faire des ratafias. Ce nom vient d'*Ancines*, commune du département de la Sarthe, voisine de la ville d'Alençon, où l'on transporte la plus grande partie de ces fruits. A.

ANDAIN: intervalle entre deux pas. Du verbe italien *andare*, aller, marcher. Dans la basse latinité, *andena* signifie l'espace que contiennent entre elles les deux jambes écartées. Consultez Nicot, Monet, Ménage et Furetière. A.

ANDAIN: foin mis en rayons sur le pré où il passe la nuit. Voyez ONDIN. L'Académie définit l'andain «l'étendue de pré qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance.» Cette définition semble peu exacte.

ANDOUILLE: fusée de terre et de foin que l'on dépose et assemble pour former un plancher.

ANEMI: ennemi. Alexandre de Bernai a dit, dans le XII^e siècle:

Des anemis grever...

ANEMI QUE: à moins que.

ANERTER: défricher, essarter. D'*iners*: oisif. C'est, en effet, rendre à la culture et à la production un terrain oisif. A.

ANGARIER (v. réfl.): s'égarer. C.

ANGE: papillon de nuit, du genre pyrale. B.

ANGE-CHRIST: Antechrist. R.

ANGELOT: sorte de fromage. Dans le moyen-âge, on appela

angelon, puis *angelot*, un fromage fabriqué dans le Pays-d'Auge. C'est *angelon* pour *augelon* et même *augeron*. On lit dans le roman de la *Rose*:

Ou de tartres ou de flaons,
Ou de fromages angelons
Qu'aussi est se moult bel jouel.

ANGLAGE: côtes et rades d'Angleterre. B.

ANGOISSER: faire éprouver des *angoisses* et en éprouver. Montaigne l'emploie dans le premier sens, et la *Chronique de saint Denis* dans le second. M.

ANGOLA; CHAT ANGOLA; LAPIN ANGOLA. Corruption d'*angora*: en effet, ces animaux à poils longs et soyeux viennent d'Angora (l'ancienne Ancyre), ville d'Asie, et non pas d'Angola, en Afrique.

ANH: ah! L.

ANHUI; ANI; ANIEUT. En roman *anuit*. Voyez ENHUI.

ANILLE: béquille. Du latin *anus*: vieille femme. Anille se trouve dans le roman.

ANNELER: attacher un fil de fer dans le groin d'un porc pour l'empêcher de fouir.

ANOUEILLÈRE (vache): vache que l'on n'a pas fait saillir, ou qui n'a pas conçu et qui continue de donner du lait.

ANSERÉE, s. f.: plantin, *plantago lanceolata*.

ANTENNAIS: poulain d'au moins un an, *natus ante annum*.

ANTIVEILLE: surveillance. *Anti* pour *ante*.

AORÉ; BLÉ AORÉ: blé dont l'épi se *dore* et mûrit.

AORIBLE; AVORIBLE: précoce. L.

APIÉ ou APIER: ruche. D'*apis*: abeille.

APIÉGER (S'): prendre *piéd*, s'établir.

APIPER: attirer subtilement, par ruse. *Piper*, tromper. L.

ARGÉLATRE (s. f.): argile. A.

ARGENTÉ, ARGENTU: pourvu d'argent, riche.

ARGOUÊME: repu, rassasié. B.

ARGUILLE et ERGUILLE: argile.

ARGUILLON: ardillon. L.

ARISMÉTIQUE: arithmétique.

ARJETOURE: reginglette, repenelle. D'*arc* qui *jette* l'oiseau dans la boucle de la ficelle où il se trouve pris par les pattes.

ARMELLE: alumelle.

ARMENA: almanach. Ce mot se retrouve dans le patois Troyen.

ARODIVER: ennuyer. En islandais, *at reida* signifie irriter, fâcher. V.

ARQUELIER. Voyez HAIREQUELIER. A.

ARREGARDER: regarder. Brantome s'exprime ainsi dans ses *Dames galantes*: «Parmi les grands, on n'arregarde pas à ces règles et scrupules.» A la fin du XIVe siècle, on disait *agarder* pour regarder.

ARRÊT: durée. Les jours d'hiver n'ont pas d'arrêt, ne s'*arrêtent* pas dans leur marche, n'ont pas de durée sensible.

ARRIAS: embarras, tracas, obstacle. Dans le *Roman de Rou*,

Wace dit:

Pur li grant arias kil reciet

Arrayé, dans l'ancien français, signifiait occupé. D'arrie. *Arrias* se trouve aussi dans le patois Lorrain.

ARRIE: crête de fossé, talus de fossé. D'*orée*, vieux mot qui a la signification de bord, rebord, comme le substantif latin *ora*. *Arrius*, que nous dérivons d'arrie, signifie obstacle, empêchement, qui s'oppose au passage. Suivant Du Cange, l'*aria* de la basse latinité est un lieu qui n'est ni labouré, ni cultivé. Roquefort dérive arrie du mot latin *restare*: s'arrêter, résister. On retrouve le radical celtique *arr* dans le nom de la ville basque de *Biarritz* (double roche).

ARROCHER. Voyez RUCHER. A.

ARROLE: arroche. A.

ARROQUER: accrocher. Corruption d'accroquer.

ARROSSIR, en parlant d'un cheval ou de toute autre bête de travail: en faire une *rosse*, en l'excédant de fatigue. A.

ARROUSER, ENROUSER: arroser. L.

ARROUSSE (s. f): vesce. Voyez JAROSSE.

ARROUTÉE: quantité de chanvre mise au *routoir*.

ARROUTER: mettre en train de marcher, de faire *route*. Dans le patois Walon, *roter* signifie marcher. Froissard emploie *arrouter* dans le sens d'acheminer.

ARROUTER: mettre au routoir.

ARROUTOIR: routoir.

ARROUCHER. Voyez RUCHER. A.

ARRUNER: mettre en ordre; arranger. Ce verbe se trouve encore dans Nicot.

ARSEI pour ARSOIR: hier au soir. *Arser* en provençal.

ARSELET: vairon, espèce d'able. Voyez DARSELET. V.

ARSOUILLE: femme très-malpropre. Par aphérèse, de garse et de souiller. Ce mot est rouchi. En patois du Berri, *garsouiller* signifie gâter.

ARUSMÉTIQUE: arithmétique. L.

ASPERGÈS: goupillon; arrosoir. Du verbe latin *aspergere*. Clément Marot dit:

Il y avoit dedans

Pour aspergès une rose fennée.

ASSAISONNER; ENSAISONNER: mettre à la saison qui convient, en parlant des terres labourables. En parlant d'une vache, c'est la faire saillir en saison convenable. Dans la première de ces acceptions, ce mot appartient aussi au patois du Berri.

ASSASIN: assassin, et assassinat.

ASSAUTER: attaquer. D'*assalire*. Ancien verbe du substantif *assaut*, qui est resté dans notre langue.

ASSAVER; FAIRE ASSAVER: faire savoir; informer.

ASSÉGRIR: se tranquilliser. Du latin *securus*.

ASSEÏ: ce soir. M.

ASSEMBLEMENT: réunion. Roman.

ASSENS; ASSENT: raison, bon sens. B.

ASSICHER; ASSIÉCHER: asseoir. S. – I.

ASSIESSER (S'): s'asseoir. Je m'assiesserais; s'assiessant; assisez-vous; qu'ils s'assisent. Assiessous, pour assiessez-vous.

ASSOIRANT: approche du *soir*. L.

ASSOLEILLER: exposer au soleil. Antoine Baïf a dit:

Orangers soleillés fleurissans y fruitissent.

A.

ASSOT; ASSOTEMENT: ennui propre à rendre *sot*. En roman, *asotie* et *asotement* signifient folie, sottise et même débauche. L.

ASSOTER: ennuyer profondément. L.

ASSOTIR: même sens; et, dans le sens neutre: devenir *sot*. L.

ASSOUIR: assommer; étourdir. On dit *assabouir* dans les patois du Berri et du Nivernais. B.

ASTHEURE: maintenant. Par contraction, pour à *cette heure*.

ASTICHER; ASTIQUER: taquiner.

ASTICOTER: tracasser, tourmenter, piquer sans relâche. D'*astic*, os creux rempli de suif, dans lequel les cordonniers foncent fréquemment leur alène. A.

ATACHER: donner un travail à la tâche.

ATELLE: bûche. Du celtique breton, *astell*; en roman, *attelle*, *estelle*. Il signifie aussi bâton; d'où le proverbe: *maigre comme une âtelle*.

ATIGNOLE: boulette de viande hachée que vendent les

charcutiers.

ATORI: taché, moisi. B.

ATOUCHER: toucher. L'auteur du Testament de Pathelin fait dire à cet avocat:

Jamais à telz gens n'attouche. L

ATOOUT: avec.

ATOOUT: coup, blessure.

ATRA: à travers. Roman. Roquefort écrit *atras*, qu'il définit derrière, et dérive de *retro*. C'est une simple apocope.

ATTÉDIER: affliger. De *tædere*, et non pas de *tepscere*, comme le dit Roquefort. Employé par Basselin, vaudev. 39e. Nous avons, à ce sujet, dit dans la note 224 de notre édition de 1821: «Ce verbe, dans Nicot, est défini ennuyer ou fâcher... Bourgueville de Bras l'emploie pour signifier fâcher (part. I, p. 113).»

ATTENDIS (EN): en attendant. On disait en roman: *entandis* ou *entendis*, pour cependant, pendant ce temps-là. L.

ATTENTIONNÉ: attentif. A.

ATTICHER: agacer, exciter. On trouve en ce sens *atticier* dans le *Roman de la rose*. Voyez ASTICOTER.

ATTICOCHER: corruption d'asticoter. B.

ATTINCHER: agacer. S. – I.

ATTITONNER: caresser, dorloter. A.

AU: avec. Voyez O.

AUBET: aubier. Voyez AUBEUR.

AUBETTE: le point du jour, le commencement de l'aube. Du latin *albus*: blanc.

AUBEUR: aubier. D'*albus*, parce que l'aubier est plus blanc que le cœur de l'arbre.

AUBOUFEIN: bluets, aubifoin. De la couleur blanchâtre de son feuillage: *album fenum*.

AUCHE. Voyez OCHE.

AUDIVI: autorité. Se trouve aussi dans le patois de la Corrèze.

AUGERON, NE: habitant du pays d'Auge.

AULIÈRE ou OLIÈRE: oreille. L.

AULUE: promesse qu'on ne réalise pas, retard.

AULUER ou OLUER: tromper, faire attendre, différer.

AUMAILLES: animaux, bestiaux. D'*animalia*. En roman *almèle* et *amaille*.

AUMIA pour AUMEAU: jeune bœuf. M.

AUNE (Sainte-): Sainte-Anne.

AUQUEMENTER: augmenter.

AUTE: autre.

AUVARE: avarie.

AUVEC: avec. On trouve *awech* dans la langue romane; témoin ce vers du Chevalier du Cisne:

Awech li ert un des enfans remés. L

AVALASSE: inondation; grande averse. Du substantif

français *lavasse*. En patois wallon, *walai* signifie ondée, grosse pluie. Dans le patois des Vosges, *laivasse* et *laivesse* ont aussi cette signification.

AVALER; DEVALER: descendre. On lit dans les Essais de Montaigne: «Jusqu'à ce qu'un homme de cheval l'alla saisir au corps et l'*avalla* par terre», liv. III, chap. 6; et dans la 1re scène de l'*Iphigénie* de Rotrou:

Quelle prompte frayeur dans le sein me devale!

AVANGER (v. n.): fournir avantageusement. Les légumes *avangeront*, produiront beaucoup. En roman, *avenger* et *avangier* signifient avancer, arriver.

AVAS: le long de. Avas le chemin. L. A Bayeux, on dit *avau*. En roman, *avault*, *avaux* signifient parmi, dans. En français, *aval*. Nous avons cité, a la fin de notre édition de Basselin, p. 233, une ancienne chanson normande dans laquelle on dit:

Passementée avaud les gambes
D'un biau nerfil.

AVEINDRE: atteindre.

AVENAT: balle d'avoine; paille d'avoine.

AVER: avoir, fortune, bien. *Avé*, en roman. *Avei*, en patois de Grenoble. L.

AVER ou AVET: porc. Du latin *aper*. A.

AVÉRAS: volailles de basse-cour. D'*avis*: oiseau. En roman,

avers s'entend des bestiaux et des instruments aratoires. Du substantif de la basse latinité *averium*, *averia*.

AVERLAND: grossier, brutal. En roman, *averland* signifie maquignon. De l'allemand, *haverling*.

AVERNANT: agréable à voir. D'*avenant*.

AVERNON: surnom, sobriquet.

AVERON ou HAVRON: *avoine* stérile.

AVERSAT: fou, dont la cervelle est *renversée*. Du roman, *avertie*: épilepsie, folie.

AVETTE: abeille. Ancien français. Du latin *apis*.

AVEUC: avec. Roman. S. – I.

AVEUR: précoce. Voyez AORIBLE. On dit proverbialement: «L'aveur ne doit rien au tardif. – L'aorible n'a rien à demander au tardif». *Aveur* vient d'avant heure, avance.

AVIAS; AVIAUX: oiseaux. D'*avis*. B.

AVISION: invention, bonne idée.

AVISOURE: invention, etc. Du roman *avisoire*. On lit dans les Heures perdues d'un Cavalier François: «Pardy, je m'avisais hier au soir d'une bonne avoisière!» L.

AVOLÉ: aventurier. Qui a pris sa volée d'un pays vers un autre. Froissard dit (t. I, ch. 39): «Et ceux qui estoient ainsi bannis se tenoient à Saint-Omer le plus, et les appelloit-on Avolez». B.

AVOLER: faire effort pour lancer loin ce qu'on envoie. S'AVOLER: prendre son élan. M.

AVOMES (NOUS): nous avons. Roman. A.

AVONDER ou AVONDIR: gorger d'aliments en *abondance*,

engraisser.

AVORIBLE: précoce. Voyez AORIBLE, et AVEUR.

AVOU: où. D'AVOU: d'où.

AVOUER: épuiser. A force de bouillir, cette eau s'est *avouée*.

AVOUS: Avez-vous? Dans la Farce de Pathelin, p. 88:

Avous mal aux dents, maistre Pierre?

AVRILLER (v. n.), IL AVRILLE: il tombe une pluie fine et tiède comme en avril.

AVRONER: apostropher insolument.

B

BABINOUX. Voyez BOBINOUX.

BABOTIER: babillard.

BABOUIN. Ce mot se prend en mauvaise part, comme qui dirait: mine de singe. De *babine*: lèvre.

BABOUIN: sorte de statue en neige, que les enfants pétrissent dans les rues.

BACHEROLLE: vaisseau de bois pour porter de l'eau. Du roman *bachoue*, *bachole*, tine ou vase de bois propre à transporter la vendange.

BACHEAU ou BACHOT: petite bêche pour pêcher les écrevisses. En roman, *bagau*. – Dans les marais du Cotentin, un bachot est une petite barque.

BACON: porc salé. De la basse latinité *baco*, cochon.

BACOUETTE: hoche-queue; lavandière. De *bat*, et de *coue*, dont le diminutif est *couette*. C'est la même signification, en termes équivalents, que hoche-queue.

BACUL: traverse de bois pour attacher par derrière les chevaux attelés. Ce mot, dans l'arrondissement de St. – Lo, employé pour désigner une personne qui a les cuisses et les jambes courtes, doit s'écrire *bas-cul*, et n'est pas l'exact homonyme de *bacul* (*bat-cul*).

BACULOT; BAGULOT: petit bâton qui sert à jouer. Du latin *baculus*.

BADER (SE): mouiller ses vêtements par le bas; se crotter. *Badé, e, crotté et mouillé.* De *bad* (bois, eau), expression celtique, de laquelle sont venus les noms des villes de *Baden* en Allemagne, et de *Bath* en Angleterre, qui, toutes deux, ont des bains célèbres; et même le mot *badaud* appliqué aux Parisiens, parce que leur ville, naturellement humide, était fréquemment enveloppée dans les brouillards de la Seine et des marais. En islandais, *bada*, se baigner.

BADINOUX: petit rouet dont le travail très-facile n'est qu'une sorte de *badinage*. B.

BADOCHET (s. m.): entremetteur ou entremetteuse de mariages. On l'appelle aussi *rouche-croûte*, parce que ce sont ordinairement de vieilles femmes (pouvant à peine ronger leurs croûtes) qui se chargent de ce ministère officieux et lucratif. A.

BAFFE: tape, soufflet. Roman. Du mot *paf*.

BAFRE et **BAFRÉE** (s. f.): régal ignoble de gourmands *Bafrée* se dit également en patois Lorrain.

BAFRER: faire une bafre. Se trouve aussi dans le patois Troyen.

BAFREUR: qui aime la bafre; goinfre.

BAGLE: bague.

BAGNE (SUER A): suer abondamment, comme dans un *bain* chaud.

BAGOU ou **BAGOUL:** fécondité de paroles stériles. Ce mot existe aussi dans le patois du Berri. De *gula*, gueule, *goule*.

BAGOULARD: bavard.

BAGOULER: bavarder.

BAGUER (v. n.): se dit d'une couture qui fronce désagréablement.

BAHUYER: bahutier.

BAICHIN, NE: nigaud. De *Baissin*, parce que les Baissins sont regardés comme moins civilisés que les habitants de la Haute-Normandie. Voyez BAISSIN.

BAILLE-LA-GOULE: bavard, sujet à manquer de parole. C'est ce que la *Farce de Pathelin*, p. 110, appelle

Des bailleurs

De paroles en payement

A rendre au jour du jugement. L.

BAILLOUX: fainéant et maladroit, qui semble *bâiller* toujours et ne donner aucune attention à son ouvrage. B.

BAINÉ (s. f.): mauvais cabaret, où l'on ne peut se procurer que de mauvaise *boisson*. A.

BAISEUL: partie de la croûte d'un pain qui, dans le four, a touché un pain voisin (l'a *baisé*). Dans plusieurs cantons de la Manche, on dit *du baisé* dans le même sens.

BAISSE-MINE: sournois; décontenancé.

BAISSIN: habitant du *pays de Bas*, du *Bas pays*. Ce sont des manœuvres qui viennent du Bas-Maine et des arrondissements normands contigus, pour travailler dans la Haute-Normandie. Ce mot *baissin* n'a nul rapport avec le Bessain ou Bessin (le territoire de Bayeux): il a la même origine que *baissière*, liqueur qui reste

au bas d'une futaille.

BAITE: ivre. A.

BAITER (SE): s'enivrer. A.

BALÈQUE: bavarde. De *bat* et de *langue*.

BALIATTE; BALIETTE: petit *balai*.

BALIER: balayer. Se dit aussi dans le patois Lorrain.

BALIURES: balayures.

BALLANNER: rôder, ne rien faire.

BALLANT, TE: pendant, les bras ballants. Au figuré, fainéant. B.

BALLAS (s. f.): commère, fainéante.

BALLER: être pendant. Du roman *baller*, danser. En italien, *ballare*.

BALLIÈRE: sorte de pailleasse remplie de *balle* d'avoine. Se trouve aussi dans le patois Lorrain. Voyez PAILLOT.

BALVAUDER: rester les bras ballants. Ce verbe signifie aussi faire mal un ouvrage; galvauder.

BAMBOCHER: faire des bamboches, de mauvaises farces; se livrer à la débauche.

BAMBOLER ou BANVOLER: gesticuler et se balancer d'une manière désordonnée, comme les cloches que l'on sonne à toute volée.

BANCELLE (s. f.): petit *banc*.

BANLOCHER: balancer, branler.

BANNE (s. f.): grand banneau. Du celtique *benna*. En français, la *banne* est une sorte de panier.

BANNEAU: tombereau; petite *banne*.

BANNELÉE: ce que contient un *banneau*.

BANNELER: charrier en *banneau*.

BANNIE: enchère publique. De *ban*.

BANNIR: publier solennellement, louer en bannie.

BANON: cuvier pour recevoir le cidre dans le pressoir. On l'appelle aussi *bêleron*.

BANON (DE): en liberté de paître après la récolte. Se dit des bestiaux qui ont cette faculté après le *ban*, ou simplement après l'époque déterminée par l'autorité. Ce terme de l'ancienne Coutume de Normandie s'emploie en parlant des bestiaux qui paissent sans être attachés, à l'abandon.

BANON: enfant pleureur.

BANONNER: pleurer comme un enfant.

BANQUE: élévation de terre en forme de *banc*; crête de fossé.

BANQUÉ, E: celui ou celle dont les *bans* de mariage sont publiés.

BANVOLE: sorte de girouette, d'étendard, de petit moulin à vent, pour jouet d'enfants.

BAQUER: céder, plier.

BAR ou BARD: forte pièce de bois sur laquelle on assujettit un arbre, pour le scier en madriers ou en planches.

BAR: civière. B.

BARAI; BARAIS: baillerai, baillerais. S. – I.

BARATTÉ: babeurre, liquide qui reste au fond de la *baratte*, quand le beurre en est extrait. A.

BARATTON: sorte de pilon, avec lequel on fait le beurre dans certaines barattes. L.

BARBACROC: moustaches qui font le *crochet*; homme qui les porte.

BARBAUDIER: bavard.

BARBELÉE (GELÉE): frimas qui couvrent les plantes d'une sorte de *barbe*.

BARBISTRAL: barbier.

BARBOT: boubier. *Barboter* en vient.

BARBOTTEAU: caparaçon.

BARBOUILLER: bredouiller. *Babouï*, dans le patois Walon.

BARÈTE: baratte. L.

BARETÉE: mesure de cinq décalitres, demi-hectolitre. Ce mot vient de ce que le demi-hectolitre offre à peu près la contenance de la baratte commune, que le peuple appelle *barète*.

BARETER: baratter; agiter dans une baratte la crème que l'on veut convertir en beurre.

BARGE (s. f.): foin ou paille empilée en forme de cône.

BARGOUILLARD: babillard importun.

BARILLER: barbotter. Valognes.

BARILLIER: fabricant de *barils*; tonnelier. Ce mot se trouve dans la nomenclature des métiers du commencement du XIVE siècle.

BARRACAN: bourracan, étoffe de poil de chèvre. Expression de l'ancien français, prise de la basse latinité *barracanus*.

BARRETEL. Voyez BARATTON. A.

BARRETOUX: querelleur, tapageur. De la basse latinité *barra*, bâton.

BARRIQUE (AVOIR LA): être ivre. L.

BASSE: servante. De *bachette*, jeune fille. B.

BASSÉE: basque d'habit. C.

BASSETILLE: basque d'habit. Valognes.

BASSICOTER; BACIQUOTER; BACHICOTER: marchander d'une manière mesquine. De *bassicot*, cage en charpente, au moyen de laquelle on élève les ardoises du fond de leur carrière. Au propre, *bassicoter* signifie tirer à soi; au figuré, c'est attirer un objet en l'agitant, en le tirillant. C'est ainsi que *tribulation*, peine morale, souffrance de l'âme, vient du latin *tribulum*, machine à battre le blé. Suivant Borel, *baciquoter* signifie tromper.

BASSICOTIER, ÈRE: celui ou celle qui bassicote.

BASSIN: renoncule des prés (*Ranunculus pratensis*), parce que la couleur de cette fleur ressemble au poëlon de cuivre jaune qu'on appelle bassin.

BATACLAN: attirail, meubles, ustensiles, bruit confus. *Pataclan* dans le patois Troyen. Sorte d'onomatopée.

BATIAUX: vieux meubles; vieilles pièces de mauvais bois.

BATIÈRE: bât. De Βασταζω, porter.

BATTAISON: pente ou inclinaison donnée à une construction pour la rendre plus solide. Roman. Val.

BATTELESSIVE: hoche-queue; lavandière.

BATTERIE: lieu où l'on bat les céréales.

BATTONER: manger avidement.

BATTU (lait): caillé égoutté, puis écrasé avec du lait frais et de la crème. C'est cette préparation que, dans d'autres parties de la Normandie, on appelle de la piquette. A.

BAUBE: bègue. Du latin *balbus*; du verbe grec Βαμβαινω, balbutier.

BAUBER: bégayer.

BAUCHIER: ouvrier en *bauge* ou pisé. On lit, dans les *Chansons Normandes* que nous avons recueillies à la suite de notre édition des *Vaux-de-Vire de Basselin*, p. 182:

A la compaignye d'un bouchier
Venus sommes du Vau de Vire.

BAUDE: engourdi par le froid. Il a les mains *baudes*, comme on dit à Lisieux: il a les mains *pottes*. C'est le B pour le P, et le P pour le B.

BAUDOUR: joie; réjouissance. Roman.

BAUME: menthe coq (*Tanacetum balsamita*). Par extension, toute plante aromatique.

BAVE (s. f.): bavardage. Villon dit, dans ses *Repues franches*:

Qui sçavez si bien les manières,
En disant mainte bone *bave*,
D'avoir du meilleur de la cave.

BAVE DE COUCOU: cercops ècumeuse, insecte. B.

BAVER: bavarder. Le juge dit au drapier, dans la *Farce de Pathelin*:

Paix, par le Dyable! vous *bavez*.

BAVERESSE: bavarde.

BAVERETTE: bavette au-dessus du tablier.

BAVETTE: petite bavarde.

BAVOL (adv.): filer bivol, filer négligemment, inégalement.

Voyez BAVOQUER.

BAVOLETTE: bavolet; femme qui porte cette élégante et riche coiffure du village.

BAVOQUER: filer un fil inégal. C'est à peu près le verbe bavochoer, qui signifie imprimer grossièrement.

BAVOT: partie du fil où il est grossier et inégal.

BAVREULE; BAVROLE: bluet.

BAYON; BÉION: cuvier du pressoir, dans lequel on recueille le cidre que la pression du marc fait couler. Cette cuve s'appelle aussi béron et bélon. Du celtique-breton *béol*, cuve.

BÉ: bien. De *bene*. Les Basques disent bey.

BEAUBELLE (s. f.): hypocrisie. Faire la beaubelle, agir en tartufe. De *beau, belle*, qui affecte d'être beau de caractère.

BEAU-PERDU (ŒIL): œil qui n'y voit pas, mais qui a une belle apparence.

BÉBÉE; BÉBÊTE (s. f.): bête malfaisante. Mot enfantin.

BEC DE CORBIN: renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*). B.

BÉCAILLER: bavarder. De bec. Voyez BEQUERELLE.

BÉCANCIÈRE: bavarde revêche qui, comme on dit, a bec et ongles.

BÉCANETTE: sorte de chantepleure de bois, ordinairement en sureau; petite cruche, vase à *boire*. De *bec*.

BÉCARD: jeune mouton d'un an, dans le patois Bayeusain; de deux ans, dans le patois de l'Orne.

BÉCASSON: oiseau le dernier éclos de la couvée. Voyez ÉCLOCU.

BÊCHEVÊCHE: en sens contraire. Voyez BÉJUEL et TÊTE-BÊCHE.

BÊCHEVÉCHER; BÊCHEVÉLER: mettre en sens inverse, en sens opposé. A.

BÉCLÉ, en parlant du lait: caillé. *Clé* pour *clair*. Voyez TRUTER. A.

BÉCO (DE): de plus ou de moins d'un nombre déterminé ou proposé. Un gant de béco: un gant dépareillé. Voyez ÉTIPE. Dans le celtique-breton, *besk* signifie la privation d'un membre.

BÉCOT: baiser sur la bouche, de *bec*. L.

BÉCOTER: donner des *bécots*. L.

BÊCU: maladroit, malavisé. De *besk*, écourté.

BÉDANGOUX: bègue. M.

BÉDANGUER: bégayer.

BEDÉE (DE): tout à coup; étourdimement.

BEDEIN: jeune veau. Peut-être du latin *bis* et *dens*, qui a deux dents. A.

BÉDIÈRE (s. f.): lit, couche. De l'islandais *beder*, de l'anglais *bed*. Pont-l'Évêque.

BEDONDON (s. m.); BÉDONDAINE (s. f.): bedaine. L.

BÉDOT ou BÉDROT: le dernier né. B.

BÉDOU: rouge-gorge.

BÉGAS: sot, qui ne sait que dire. De *bègue*, sans doute parce que celui qui bégaie a l'air d'un niais, par l'effet de la difficulté qu'il éprouve pour s'exprimer. – On appelle *begas*, dans la Manche, cette pièce de bois portative, où l'on suspend la lampe pour les repas du soir ou pour les veillées; et *grand begas*, métaphoriquement, un grand garçon, immobile par bêtise ou par maladresse.

BÉGAUD: nigaud. Roman.

BÉGAUDER: dire des niaiseries; balbutier.

BÉGAUT: chandelier de bois avec une bobèche de fer-blanc, à ressort. A.

BEGUË; TRUITE BEGUË: truite saumonée.

BEGUER: bégayer.

BEIGE, en parlant des laines: de couleur mélangée de noir et de blanc.

BEILLÉE ou BAYÉE: ventrée à pleins boyaux. De *boille*, gros ventre; *panse*. *Beil*, ventre, dans le patois Vendéen.

BÉJUEL ou BÉJUET: en sens inverse. Être couché béjuet se dit des personnes qui, dans le même lit, sont couchées en sens opposé l'une de l'autre, comme il arrive chez les paysans pauvres, dans certains cantons, où l'on établit dans une même couche les

garçons et les filles de la maison. *Béchouet*, en patois du Jura. Voyez BÊCHEVÊCHE et TÊTE-BÊCHE. A.

BÊLE: berle, ou ache d'eau. Du celtique-breton *beler*, cresson d'eau, parce que la berle a un peu l'apparence de cette crucifère (*Sium latifolium*).

BÉLIANE: canard tadorne. B.

BELIN: bélier.

BELLEMENT: grandement. L.

BELOSSE ou BLOCE: fruit du prunellier. A.

BÉLUETTE: bluette; étincelle.

BELZAMINE: balsamine. Id. dans le patois Lorrain.

BEN: bien. De *bene*. C'est une simple crâse qui supprime l'*i* de l'adverbe bien, comme ren est celle de rien dans plusieurs patois. A.

BÉNAMEN: assurément. C'est approuver, en disant: *bien! amen!*

BÈNE: ruche ou panier. De *benne* ou *banne*, hotte de vendangeur. Avranches.

BÉNÊQUE: oie sauvage. De *bernache*, oie du Nord.

BÊNI: escargot. Avranches.

BÊNIR, en parlant du linge: sécher un peu; cesser d'être complètement mouillé.

BENOM: surnom, sobriquet. De *bis nomen*. B.

BÉQUERELLE: bavarde acariâtre et querelleuse. Du roman *becquerelle*, mauvais propos.

BÉQUET: petit clou que l'on met sous la semelle des souliers.

BER. Voyez BERS.

BÈRAT: bec d'un vase, par où l'on verse le *bère*.

BÉRANGUIER: marchand de fromages et de fruits. A.

BERBIS: brebis. Du latin *vervex*.

BERCA: brebis.

BERDAILLER ou BREDAILLER: bredouiller; faire un bruit importun, en parlant d'un rouet.

BERDALE: femme de mauvaise conduite. V.

BERDANCIER: inconstant.

BERDANSER (SE): se balancer. De *danse*. A.

BÈRE: boire. Je bérai, tu béras, etc. De même pour les autres modes de ce verbe. Je bés, ils bèvent. *Bès* ou *beu*, à l'impératif. Appartient également au patois du Jura.

BÈRE: cidre ou poiré. Corruption de boire. C'est une sorte d'euphémisme. *Maûre bère*, *gros bère*: cidre pur et fort.

BEREAU: tuyau de bois ou de métal, dont on se sert pour dépoter le cidre et le tirer du tonneau; – broc. On lit ce vers dans Basselin:

Les pipes, les bereaux pleins de liqueurs vermeilles

BÉRÉE (s. f.): frigilla, sorte d'oiseau. Au figuré, *petite bérée*, jolie petite fille, bonne et gracieuse. L.

BERELLE: dispute entre buveurs.

BERGE: estomac des oiseaux. B.

BERGEAS: moutons, brebis. A.

BERLAN: brelan. Id. patois Lorrain.

BERLANDE: cuillère de bois.

BERLICOQUET: jeune coq; cochet.

BERLINGUETTE: petite sonnette. Onomatopée.

BERLOQUES: breloques. Id. patois Lorrain.

BERLOT: coq-d'Inde. Onomatopée tirée de son cri, lorsqu'il fait la roue.

BERLUETTE: bluette, étincelle.

BERNE: berme de chemin.

BERNICLES: besicles.

BERNOUSER ou BRENOUSER: salir par des excréments.

Du celtique *brenn*, son, la partie du grain qui enveloppe la farine.
A.

BERNOUX: brenneux.

BEROUASSE; BROUASSE: bruine, pluie fine qui brouille le temps.

BEROUÉE: brouée; brouillard pluvieux. Dans le patois du Jura, brouée signifie une ondée. Du latin *pruina*; du celtique-breton *brumen*, brume, brouillard épais.

BÉROUETTE: brouette. En patois Walon, *berwette*.

BERQUE (s. f.): vieille brebis. Voyez GERCE.

BERQUER: berger. S.

BERQUERIE: bergerie. S.

BERQUIGNOT: homme mal bâti.

BERRICHON: femme dont la toilette est en grand désordre.

BERRUCHON; BERRICHON: roitelet.

BERS: berceau. On lit dans Cretin:

Car soubz l'enfant gisant au bers

Wace avait dit dans le *Roman de Brut*, v. 13, 895:

Enfans em bers esboeler

BERTELLES; BERDELLES: bretelles.

BERZOLE: femme étourdie, qui ne songe qu'à se divertir. Du celtique-breton *berza*, défendre, chômer une fête. Voir le Dict. de Le Gonidec.

BESCOCER: se troubler. Ce verbe est employé dans le même sens par Froissard (*Poésies*, p. 338).

BESEAU: l'oiseau dernier éclos d'une nichée. Voyez ÉCLOCU.

BESER, en parlant des vaches en rut: courir çà et là.

BESIN: demi-ivre. B.

BESOT (porter): porter malheur. Parce que le besot, le double-as, est le plus faible point que puissent amener les dés.

BESTIAL: bétail. On a conservé en français le pluriel *bestiaux*.

BESTOURNER: déranger, renverser. De la basse latinité *bistornare*.

BÊTAS: même sens que *bêta*: bête; sot; imbécille.

BÊTASSE (s. f.): grosse bête, imbécille. De l'italien *bestiaccia*.

BÉTELER (v. n.): cailler sur le feu, en parlant du lait. Voyez **CALEBOTTER**, et **TRUTER**.

BÊTISER (v. n.): dire des niaiseries, des bêtises.

BÊTON: petit sot, petite bête.

BEUCHONNIER: ivrogne qui fréquente les mauvais cabarets, les bouchons. B.

BEUCLÉ. Voyez **BÉCLÉ**. A.

BEUGUER: roter. M.

BEURGUER; **BURGUER**: pousser. B.

BEURRÉE (soupe à la beurrée): panade. L.

BEZOT: le dernier né d'une couvée. S. – I.

BIANC: blanc. C'est l'*i* pour l'*l*, comme en italien après A, B, P, V.

BIANCHET: blanchet, sorte de corset. A.

BIARD ou **BLARD**: sorte de civière pour transporter les morts. De *Bière*.

BIAU (DE): Mettre ses chaussures de biau. C'est les mettre au pied, auquel elles ne sont pas destinées.

BIAUCOUP: beaucoup.

BIBE: bube, petite tumeur survenue à la peau. Du grec βουβων, tumeur.

BIBERONNER (v. n.): faire biberonner un enfant, lui faire boire du lait avec un biberon.

BIBELLE: petite bube à la figure.

BIBET: moucheron. L'auteur d'une des *Chansons Normandes*, que j'ai recueillies à la fin de mon édition de Basselin, dit, p. 210:

L'araigne, qui tous les ans
Fesoit son nid au dedans,
Avec mouches et bibets
Qu'elle prenoit dans ses rets.

Voyez GUIBET.

BIBETTE: petite bube. Diminutif de *bibe*. B.

BIBI: bobo; mal léger.

BIBRETEUX: rouge. A.

BICACOIN: en zig-zag; de côté et d'autre. A.

BICLE; BICLESSE; BIGLE; BIGLESSE: louche. Le poète normand, Elis de Bons, dit à Camus, évêque de Séz:

Que son renom sera universel
Malgré l'effort de la biglesse envie.

L'Académie a conservé *bigle* et *bigler*.

BICLER: regarder du coin de l'œil.

BICOIN: de côté et d'autre; en zig-zag. Voyez BICACOIN.

BICOQUET: sorte de coiffure de femme, favorable à la *coquetterie*.

BIDAILLON: mauvais bidet; petit cheval de peu de valeur. L.

BIDOCHÉ (s. f.): cheval de bois ou de carton, pour les amusements populaires. Nous en avons parlé dans nos *Archives*

Normandes (année 1826, p. 374), à l'art. *Cérémonies des Mariages dans la partie occidentale du département de l'Orne*.

BIDOQUE (s. f.): vieux cheval, mauvais *bidet*. V.

BIE: cruche; par extension, toute sorte de vase. De *buie* ou *buire*, espèce de broc pour les liqueurs de table. Ces mots, ainsi que burette (contraction de buverette), busse, botte, que Du Cange dérive du grec, viennent du primitif celtique *bauc* et *baot*, qui signifie antre et généralement tout ce qui est creux. Bocal, boucaut, et (suivant Bullet) bouteille, ont la même origine, de même que bouche et poche, le dernier mot ayant changé le *b* en *p*; ce qui est fréquent dans ces sortes de dérivés et de composés. A.

BIEF: biez, canal qui conduit l'eau au moulin.

BIENVENUE. Voyez **VENANTISES**.

BIÈRE: fantôme échappé de sa bière. Val.

BIEU: biez; ruisseau.

BIEU: bleu. *L'i* pour *l'l*, comme on a vu ci-dessus dans blanc, etc.

BIGARNOISE (A LA): coiffé à la bigarnoise; d'une manière effrontée.

BIGNE: tumeur; enflure produite par un coup. Dans le patois Lorrain on dit *beugne*, et *geugne*. En roman *bugne*, *buigne*.

BIGNET: beignet. Patois Lorrain.

BIGNOCHE. Voyez **BIGORGNE**.

BIGORGNE (s. f.): partie d'un arbre, ou morceau de bois *biscornu*, *raboteux*. En français, la bigorne est une sorte d'enclume qui a deux pointes ou cornes (de *bis* et de *cornu*).

Au figuré, on dit des lettres bigornes, pour des lettres mal conformées.

BIGRE: bougre, juron grossier. Du latin *apiger* (qui regit apes) on a fait *biger*, *bigrus*, garde forestier, chargé du soin des ruches. Plusieurs chartes du moyen-âge offrent ces *biger*, *bigrus* et *bigre*. Un aveu, rendu en 1479 par le seigneur de Bémécourt au comte de Breteuil, s'exprime ainsi: «Ai droict... quand on met des mouches en la dite forest de Breteuil, d'envoyer mon bigre avec les bigres du roi, lequel doit être juré devant le chastelain de Breteuil de bien et fidellement querre les abeilles et le miel pour en faire mon besoing.» On trouve aussi ce qui suit dans un aveu de la seigneurie de Neaufle, rendu également au comte de Breteuil en 1465: «Et du dict fief d'Auvergni despend un hostel, appelé l'Hostel de la Bigrierie ou Hostel aux Mousches.»

BIGUENETTE: dévote acariâtre. De bigotte. A.

BIHAN: rouet. A.

BIHORAGE (s. m.): plantation en désordre; terrain mal cultivé. A.

BIHOT. Voyez BUHOT.

BIHUTTE: mauvaise cabane. De hutte. L.

BIJAUDER: faire le plaisant. Orne.

BIJUDE. Voyez BIHUTTE.

BILANDER: être bilent. V. ce mot. A.

BILANGE (s. f.): bande étroite d'étoffe. De *lange* ou linge.

BILENT: lent, très-lent, fainéant. De *bis* et de *lentus*. En Roman *bilant*.

BILLOT: «C'est comme la noblesse du *Billot*; va te coucher, tu souperas demain!» parce que les gentilshommes de cette petite contrée de l'arrondissement de Lisieux étaient en général fort pauvres, par comparaison avec la noblesse normande.

BINDER: s'impatienter. S. – I.

BINEL: guignon. Jouer de binel. Orne.

BINET. Voyez **BIGNET**.

BINGOT: stalle de lavoir. Val.

BINGOT: panier en paille nattée.

BINOT: monceau; tas. B.

BIOCHE (s. f.): petite bie; petite cruche. A.

BIONNER: travailler avec redoublement d'efforts. De *bis*. En vieux argot, *bier* signifie aller. A.

BIQUETTE: petite chèvre; jeune bique, qu'en patois de Courtisols on appelle *bica*.

BIRETTE (s. f.): verge d'enfant. Du latin *veretrum*. A.

BIRINGUE: rosse; mauvais cheval. A.

BIROQUE: rosse. B.

BIROU; **BIRUCHET**: roitelet. A.

BIS (s. m.): recoupe de blé.

BISCANTINE ou **PISCANTINE**: boisson mauvaise et plate.
Voyez **CLACUSSE**. L.

BISET. Voyez **BISEUL**. A.

BISETÉ (caillou): Voyez **BISEUL**. A.

BISETTE (s. f.): pain *bis*.

BISETTE: macreuse (*Anas nigra*).

BISEUL: gros caillou; bloc de silex brut. Suivant Bochart, biset, pour bisec, vient du grec βιζαπιον qui signifie une petite pierre. Meursius le prouve au mot βιζαπιον. Les Chaldéens disaient *biseca*. A.

BISIEUTRE (s. m.): calamité, malheur. Orne.

BISQUE (s. f.): poiré fait avec des poires jetées simplement avec de l'eau dans une futaille; par extension, mauvaise boisson. A.

BISQUE (s. f.): haridelle, mauvais cheval. A.

BISQUE ET DE COIN (DE): de travers. Voyez **BICACOIN**.

BISQUER: éprouver du dépit. Comme celui qui boit de la bisque ou bien est monté sur une bisque.

BISSAQUET (Bourgeois): paysan décrassé qui fait le fier, et semble oublier qu'il a porté le *bissac*.

BITER A: toucher à. L.

BITOT: bientôt. L.

BLAGUE (s. f.): bavardage de fanfaron. Parce que la blague, proprement dite, paraît une bourse bien garnie, et ne renferme qu'un peu de tabac.

BLAGUER (v. n.): bavarder pour se vanter, hâbler.

BLAGUEUR, SE: celui ou celle qui blague.

BLAIS (St.): St. – Blaise. A Alençon, le peuple dit le faubourg St. – Blais.

BLANC: on ne dit plus que six blancs. Le blan ou blanc valait cinq deniers. Nos six blancs représentent donc 2 sous 6 deniers, ou 12 centimes et demi.

BLANC-MUGUET: aphtes qui surviennent à la bouche des petits enfants, et ressemblent à la fleur du muguet dont ils ont la couleur.

BLAUDE (s. f.): espèce de blouse. Se trouve aussi dans le patois du Jura. On disait dans notre ancienne langue *bliaud*, de la basse latinité *blialdus*, *bliaudus*, *blisaudus*, et même *blidalis* dans Du Cange. Les Lyonnais en ont fait *blauda*, les Picards *bleude*, les Normands *blaude* et *plaude*, les Troyens *biaude*.

BLEC; BLÈQUE; BLÈCHE: mou, molle, en parlant de fruits. En patois Rennais, *blet*. Ce qualificatif est dérivé du grec βλαξ, qui signifie mou. *Blèque* en roman.

BLÉCHIR (v. n.): mollir, en parlant de fruits, tels que la poire, la nèfle, la corme. Les Lorrains disent *blessir* et *blettir*.

BLÉRIE ou BLAIRIE (s. f.): champ couvert du *blé* qu'on y a semé.

BLESSE (s. f.): blessure produite par l'effet d'une chute, d'un coup violent ou d'un effort.

BLET (s. m.): image. Avranches.

BLÊTE ou BLÊTRE (s. f.): motte de gazon. *Bleite* en roman signifie toupet, touffe de cheveux, comme notre *blête* est une touffe de gazon de graminées. Dans la langue romane, dit Roquefort, on désigne par *blotte* et *bloutre* «une petite motte de terre renversée par le soc en labourant.»

BLETTER (v. n.): rester immobile comme une *blête*. Val.

BLEU-BLEU: barbeau, *bluet*. B.

BLEUS (s. m. plur.): linges de couleurs qu'à la lessive on

établit sur le cuvier pour les laver les premiers, parce qu'ils n'ont pas besoin d'y séjourner aussi long-temps que le reste du linge. C'est ce qu'à Alençon on appelle *la tournée*. L.

BLOCHE ou BELOSSE. Voyez BLOSSE.

BLOQUE (s. f.): pièce de 2 sous (10 centimes). *Bloquer* signifie vendre dans l'argot récent. A.

BLOQUET: souche, pièce de bois, billot. Manger au bloquet, manger sur le billot.

BLOQUET: fuseau de dentellière. C.

BLOSSE: prune sauvage, fruit du prunellier des haies. Du roman *baloce*, *belloche*.

BLOSSES: yeux.

BLOUQUE: boucle. C'est une métathèse qui n'est pas particulière à la Normandie.

BOBAN: luxe, *bombance*. De *pompa*.

BOBILLON, NE: minutieux, méticuleux. En patois Rennais, *bobillon* signifie bavard. A.

BOBINETTE: loquet, cheville qui ferme la porte. Employé par Perrault, dans le conte du *Petit Chaperon Rouge*.

BOBINOUX: dévidoir qui sert pour les bobines.

BOBON: bonbon. L.

BOCAIN: paysan du Bocage.

BOCHE: bouche. Puer la bêche, avoir l'haleine fétide. Valognes.

BOCHER (v. n.): paraître volumineux, comme s'élève une *bosse*. Voyez BOSSER.

BOCHET ou BOCHETTE: élévation ou *bosse* que fait le fil sur le fuseau. En roman, *bochette*. L.

BOCHU: bossu. Dans le XIIIe siècle, on disait bochu pour boçu ou bochu:

On m'appelle bochu, mais je ne le suis mie

dit Adam de La Halle, poète d'Arras, qui, vers 1250, donna la première comédie française et la première pastorale (*Le jeu de la Feuillée*, et *Le jeu de Marion et Robin*). Voir M. Paulin, Paris, *Cabinet de lecture* du 24 janvier 1836.

BŒ: boue. Roman. Gautier de Coinsi dit:

Boe et venin tout environ
De totes pars en sailloit fors.

BOEL (s. m.): cour près de l'habitation.

BOËME: il a l'air d'un boême, d'un boêmien (bohémien); il a l'air noir et sale d'un sorcier. En roman, *boem* signifie sorcier; *boêmé*, ensorcelé; *boesmien*, vagabond. Les Bohémiens du XVe siècle sont, suivant le baron de Bock, originaires des Grandes-Indes, et appartenaient à la caste méprisée des Sudders. Le mot bohême est passé récemment dans la langue française, où il désigne une portion notable de la jeunesse parisienne, dont ce mot indique métaphoriquement les mœurs relâchées.

BOGUE (s. f.): hérisson ou enveloppe de la châtaigne. La

bogue tire son nom de sa conformation: elle s'ouvre comme les paupières sur un œil. Roquefort n'a pas connu ce mot ni les deux acceptions qu'il a. A.

BOGUES (s. f.): les paupières, et, par extension, les yeux. Du grec βωπις, qui a de grands yeux. Le poisson que l'on nomme bogue ne porte ce nom, suivant l'ichtyologue Rondelet, qu'à cause de la grandeur de ses yeux, du mot grec βωπι. A.

BOGUÉYE: chassie. P. R. *Boguille*. A.

BOGUÉYEUX, SE: chassieux, se. P. R. *Boguilleux*. A.

BOILLE (s. f.): gros ventre. Du vieux substantif français *boel*, boyau. En roman, *beuille* signifie le nombril, et, par extension, ventre; d'où boillu, ventru. A.

BOIRAILLER: boire à tort et à travers. A.

BOIRE (s. m.): petit boire, cidre mêlé d'eau.

BOIRE (s. f.): abreuvoir. A.

BOIS-DOUX: réglisse. A.

BOIS A FUMER: clématite des haies. B.

BOIS-JAN: ajonc, jonc marin (*Ulex Europæus*).

BOIS DE MARAIS: reine des prés (*Spiræa ulmaria*).

BOIS-PIANT ou **PUANT**: cornouiller, parce que sa sève a une odeur désagréable. L.

BOIS-PUANT: douce-amère (*Solanum nigrum*). Dans le patois Lexovien, le bois-puant est le cornouiller (*Cornus mas*).

BOISE: pièce de bois. En roman, *boise* signifie bûche; rondin. De la basse latinité *boisia*.

BOISETTE: petite boise.

BOISSON (s. f.): cidre pressuré avec mélange d'eau, dont on fait la boisson habituelle. L.

BOISSON (s. m.): poignée ou *bouchon* soit de paille, soit de foin, dont on se sert pour fourbir. L.

BOISSONNER (SE): s'enivrer. BOISSONNÉ: ivre.

BOISSONNIER: ivrogne d'habitude.

BOËTE, et non pas BOUËTE: mangeaille pour les cochons, laquelle est presque toujours plus ou moins liquide. Du verbe *boire*.

BOITE: ivre. Patois Rouchi. En Roman, *être en boite*, être ivre.

BOITON ou BOUETON: gros sabot, peu évidé, arrondi par le bout. Les *bouêtons* sont convenables pour garantir de la *boue*.

BOL (s. m.): boulette de viande hachée. L.

BOLUMÉ (s. m.): couvre-feu. Sonner le *bolumé*. L.

BON (DE): sérieusement, tout de bon.

BONDAS: bouchon, *bondon*. En roman, *bondail*.

BONDER: bondonner.

BONDERÉE (s. f.): femme trapue et courte comme une *bonde*.

BONE-BONE: Colin-Maillard, jeu où l'on se couvre les yeux, où l'on se *bône*.

BONER: masquer, couvrir le visage; à proprement parler, c'est couvrir les yeux. Du grec βωψ. A.

BONIAU: sorte de machine en bois tressé, pour barrer un ruisseau; pour *bôner l'iau* (l'eau).

BONIER: fermer. Corruption de bôner. Vire.

BONNE (adv.): chèrement, beaucoup. Cet objet m'a coûté *bonne*, je l'ai payé *bonne*. L.

BONNE-DA: exclamation, comme bon! dame! A.

BONTIF: bonasse, débonnaire. On lisait dans l'épithète de l'évêque Jean Hennuyer, en 1578, ce vers alexandrin qui emploie en bonne part le qualificatif *bontif* appliqué à ce prélat:

Envers Dieu et chascun *bontif* et amiable

BONTIVEMENT: avec simplicité.

BOQUE: coquille de noix, de noisette. De *bois*. Voyez BOGUE.

BOQUET, TE: bocager, non cultivé. Des pommes bôquettes. C'est à tort que MM. Du Méril écrivent bauquet. Ce mot vient de *boscus*, bois.

BORAN ou BAURAN: rebord de fossé, relevé en talus; crête de fossé.

BORD: ruban de fil ou de laine qui sert à border un travail de couture. Voyez LISETTE.

BORDAGE: petit domaine champêtre. Du vieux mot *borde*, habitation à la campagne. On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* que *bordage*, en terme de coutume, «était un droit seigneurial dû sur une *borde*, loge ou maison baillée pour faire les vils services du seigneur.» Dans la basse latinité, *boaria*, *borda*, *bordellum*, etc. A.

BORDAGER: qui occupe un bordage. A.

BORDER: heurter. Voyez **BOURDER**.

BOS ou **BOSC:** bois. On lit le vers suivant dans le *Dict du Cerf*:

Le cerf estoit par *bos*, par prés, par plaine

Bos appartient aussi au patois des Vosges. Nous retrouvons *bos* et *bosc* dans la dénomination de plusieurs communes.

BOS: bah! S. – I.

BOSCO: bossu.

BOSQUIER (v. a.): pousser.

BOSELER: bossuer un vase de métal.

BOSSER: paraître volumineux, faire saillie comme une bosse, – bossuer. Voyez **BOCHER**.

BOTTER: en parlant de la neige qui s'attache aux pieds, comme une botte, et embarrasse la marche. C'est évidemment de ce verbe et de cet accident que vient le substantif pied-bot.

BOU: bouleau. B.

BOUJOU: bonjour! C'est par l'effet de cette tendance à changer *on* en *ou*, que nous disons mouceau pour monceau, la commune de Mouceaux pour Monceaux, couvent pour convent.

BOUAÏLLE: anneau, bague. De *bouel*, boyau (creux et rond). Bouailles se dit aussi pour entrailles. M.

BOUBANE: perruque. Bernai.

BOUBIQUE (adj.): hermaphrodite, qui est à la fois bouc et bique, mâle et femelle. A.

BOUBIQUE (s. f.): cidre fait d'un mélange de pommes et de poires. Voyez HALBI.

BOUCAN: mauvais lieu, tapage. Le boucan est un lieu dans lequel les Sauvages et les Flibustiers fumaient leurs viandes pour les dessécher et les conserver. C'est, par conséquent, un lieu sale, enfumé et bruyant.

BOUCANER: gronder sans mesure ni raison.

BOUCHAS: bondon. Du verbe boucher. A.

BOUCHILLON: pommier ou poirier sauvage. De *boscus*, bois. Voyez BOQUET.

BOUCLE: baie. La *boucle* de Port-en-Bessin. B.

BOUCLÉ: se dit en parlant du lait. Voyez BÉCLÉ. A.

BOUDE: bouderie. Faire la boude, bouder. L.

BOUDE: vessie. A.

BOUDIN: boyau, intestin. Du roman *baudan*; en provençal, *baoudan*. Du latin *botulus*.

BOUDOULÉ: boursoufflé d'orgueil blessé. A.

BOUDRE: bouillir.

BOUDRE: bougre! S. – I.

BOUERQUIN: sorte de muselière que l'on met à la *bouche* des moutons pour les empêcher de brouter.

BOUESSON: bouchon ou poignée, soit de paille, soit de foin, dont on se sert pour frotter.

BOUESSONNER: brouiller, mettre en désordre. B.

BOUESSONNIER: brouillon. B.

BOUFFAILLER: abondance de grosse viande.

BOUFFARD: gourmand.

BOUFFE-LA-BALLE: gourmand qui, à force d'emplir sa bouche, rend ses joues bouffies comme une *balle*.

BOUFFER: manger avec avidité. En roman, bouffard signifie gourmand. Du grec βουφαγος. Dans notre ancien français, bouffer signifie enfler ses joues en soufflant. Ainsi notre verbe patois bouffer voudrait dire: manger à pleine bouche, de manière à ce que les joues en paraissent enflées. Au reste, bouffer pourrait bien être l'altération du verbe brifer: manger avidement.

BOUFFON: gros morceau de pain qui fournit de quoi *bouffer*.

BOUFFON: sorte de Lychoris dont la fleur rose, très-double, forme des touffes *bouffantes*.

BOUFRE: bougre.

BOUGES: culottes.

BOUGIE: vessie. Mortain.

BOUGON: morceau de bois gros et court. L.

BOUGUENETTE (s. f.): maraude, pillage. R.

BOUGUES: terrain sablonneux et mouvant sur le bord de la mer. De l'anglo-saxon *bog*, marais. Manche.

BOUIAS: boyaux.

BOUILLE (s. f.): boucle faite sur un nœud, soit de fil, soit de ficelle.

BOUILLON: boue liquide, l'eau qui tombe en abondance et qui fait, pour ainsi dire, bouillonner le sol.

BOUILLONNIÈRE (s. f.): ornière, passage rempli de *bouillon* ou boue liquide.

BOUL: poignée de verges de *bouleau* pour fouetter les enfants.

BOUL-BOUL: taureau. De l'anglais *bull*.

BOULE: tête. Perdre la boule: perdre la tête.

BOULEMENT: vertige, qui fait tourner la *boule*, la tête. L.

BOULER: pousser comme une *boule*, déprécier, maltraiter.

Envoyer bouler: envoyer promener. L.

BOULET: bouleau. L.

BOULEUX: gros sabot, dont le bout est rond comme une boule. Voyez BOITON.

BOULEVARI: tumulte, désordre où tout est *bouleversé*. On dit en français hourvari. Voyez HOULEVARI. Boulevari se trouve dans le patois Lorrain.

BOULIEUX: mangeur de bouillie, comme les villageois de cantons pauvres. Se prend en mauvaise part.

BOULICOT: petite pelotte de fil ébouriffée. Du substantif *boule* et du qualificatif *gâté*: petite boule gâtée, difforme. Ce substantif signifie aussi morceau de bois gros et court.

BOULOIR: terrain disposé pour jouer aux quilles, sur lequel doit rouler la *boule*.

BOULOT: gros et rond comme une *boule*.

BOULOTTER: équilibrer à peu près sa dépense avec sa recette. Vulgairement on dit en ce sens: parvenir à joindre les deux *bouts*. L.

BOUQUET (s. m.): grosse salicoque.

BOUQUETÉ (adj.): paré d'un beau bouquet.

BOUQUETS: plantes de parterre, qui produisent des fleurs propres à faire un bouquet. L.

BOUQUETTE: houpette. L.

BOURBIQUET: voyez BROUBIQUET.

BOURBITON (s. m.): plante crucifère à fleurs jaunes, qui se multiplie dans les blés. Voyez SENVRE.

BOURDE: sorte de tourte aux poires ou aux pommes. Voyez BOURDELOT; BOURDIN; DOUILLON.

BOURDELOT: tourte aux fruits. Ce mot, comme bourdin, est roman.

BOURDER: être arrêté par un obstacle. Cette voiture est bourdée.

BOURDIN: tourte aux fruits, cuite au four. On dit aussi *chausson, douillon, etc.*

BOURE: cane, femelle du canard. En roman, *bour, bourette, bourotte*, signifient aussi bien le canard que la cane. Du vieux français *bour*, boue, parce que cet oiseau aime à barboter dans la *boue*, afin d'y chercher des vers pour sa nourriture.

BOURET; BOUROT: caneton.

BOURETTE: petite boure, jeune cane.

BOURETTE: sorte de gâteau ou de petit pain. Probablement parce qu'il avait la forme de l'oiseau appelé boure, bourette. Manche.

BOURGAUT: mauvais sujet. De la basse latinité *burgator*, voleur, brigand.

BOURGEOLEINE: bourdène (*Rhamnus frangula*). B.

BOURGOGNE (s. f.): sorte de coiffure des filles du Bessin.

B.

BOURGUELÉE (s. f.): feu de joie. C'est ce que dans le Dauphiné on appelle bordalunéiri, et dans le Jura beurdifaille.

BOURGUIGNOTTE (s. f.): sommet de la coiffure des filles du Bessin. Suivant Roquefort, la bourguignotte était autrefois «une sorte de calotte à oreilles, un ancien casque fort léger.»

BOUROT ou BOUREAU: petit canard.

BOUROTTER: marcher à petits pas pressés, comme font les *bourots* ou canetons. L.

BOURRELLE: cruelle. De bourreau. L.

BOURRETTE: étoupe. De bourre.

BOURRI: hamac. Manche.

BOURRI: âne. Abréviation de bourrique, qui vient de l'espagnol *borrico*.

BOURRIER: plantes parasites que l'on enlève par le sarclage. Du latin *burra*, employé par Ausone pour signifier des riens; d'où sont venus *bourre*, mauvais poil, et *bourrée*, fagot fait de branches de peu de valeur. Par extension, ordures: c'est dans ce sens qu'on l'emploie en Bretagne. Dans une de ses stances, Regnier place ainsi le mot bourrier:

Et cependant tu vas dardant
Dessus moi ton courroux ardent,
Qui ne suis qu'un bourrier qui vole, A.

BOURROCHE: bourriche. Roman. L.

BOURROT: flocon de laine qui se forme de celle que les épines des champs arrachent aux moutons.

BOURSETTE; BROUSSETTE: mâche (*Valeriana locusta*).

BOURSIQUOT; BOURSIQUET: petite bourse. Il se trouve également dans le patois du Berri et du Nivernais.

BOURSIQUOTER: se cotiser, tirer de sa *bourse*. S. – I.

BOURSILLER. Même sens que BOURSIQUOTER.

BOUSÉE: fiente du gros bétail faite en une fois.

BOUSER: faire une ou plusieurs bousées.

BOUSET: bouse consistante.

BOUSIN: mauvais lieu, tripot. Patois Lorrain.

BOUSINE: musette. De *buccina*; ou de βους, bœuf, parce qu'elle était faite primitivement du cuir de cet animal. En roman, *bozine* signifie trompette.

BOUSSACRE: mauvais ouvrier.

BOUSSACRER: exécuter mal un travail.

BOUSTOC: homme ou enfant gros et court. On dit communément un gros boustoc. De *buste*.

BOUT (Être sur bout): être debout.

BOUTE-TOUT-CUIRE: prodigue.

BOUTICLE: boutique. S. – I.

BOUTIFAILLE (s. f.): profusion d'aliments.

BOUTIQUER (v. a.): mettre dans un mauvais ordre, déranger.

BOUTRE (v. a.): placer, poser. De *bouter*: mettre. Se trouve aussi dans le patois Troyen.

BOUVARD: jeune *bœuf*. Du latin *bovellus*.

BRAGUE; BRAGUETTE: culotte. Du celtique *braya*, d'où est venu le substantif latin *bracca*. La Gaule Narbonnaise était appelée par les Romains *Gallia Braccata*, c'est-à-dire la Gaule culottée, à cause de cette sorte de vêtement dont se servaient les habitants de cette ancienne province. Brage et braie viennent aussi de *bracca*.

BRAGE; BRAIE (s. f.): instrument pour *broyer* le lin. Corruption de broie. A.

BRAIHAUD ou BRÉHAUD: braillard.

BRAIHAUDER: brailler, crier fortement et mal à propos.

BRAIRE: pleurer fort, crier haut, brailler comme fait un âne. Patois des Vosges. En patois Walon, *breiâ* signifie brailleur.

BRAN: son du blé. Du celtique *bren*. Pline (l. XVIII, c. 7) dit que les Gaulois appelaient *brance* une sorte de farine de froment.

BRANGÉ: bête à cornes dont le poil est rayé de fauve et de noir ou de brun foncé.

BRANLE; BRANLOURE ou BRANLOIRE: pièce de bois du pressoir, qui sert à en mettre les roues en mouvement, en *branle*.

BRANNÉ: taché de rousseurs qui ressemblent au *bran* ou son. Voyez SONNU. B.

BRANNÉE: ration de son mouillé pour les animaux de la ferme, quelquefois avec addition d'herbes, de feuillages, etc.

BRASILLÉ (s. m.) galette, cuite au four; elle se fait principalement sur le littoral du Calvados.

BRASILLER: cuire dans la *braise* ardente du foyer ou du four.

Basselin emploie ce verbe.

BRASQUER; **BRASSETIQUER**: bâcler; faire à la hâte et sans égard à l'ordre.

BRASSAGE: pressurage de fruits, soit à cidre, soit à poiré.

BRASSAISON: temps du brassage.

BRASSE-CORPS (A): à bras-le-corps.

BRANCTIQUER: Voyez **BRASQUER**.

BRASSEYER: marcher les *bras* pendants.

BRAUDER: enduire de choses sales. L.

BRAVE: bien paré; bien habillé. Du celtique-breton *brav*, beau, gracieux.

BRÊCHE (s. f.): lie, sédiment.

BRÉDALLER: promener. S. – J.

BREHAIN: stérile. Il n'est plus usité en français qu'au féminin. On trouve *brehains* dans Wace (Établissement de la Conception).

BREHAINE: perdrix qui n'a pas encore couvé.

BREHOLIÈRE (s. f.): mauvaise bruyère, mauvais terrain. L.

BRÊLE (s. f.): bricole pour les bêtes à cornes. Voyez **BREULE**.

BRELETTE (s. f.): rosse. Val.

BREMAN: porte-faix faisant partie d'une association, sur laquelle M. de Formeville a écrit un mémoire curieux. De l'islandais *ber*, porter, et *man*, homme.

BRENÈCHE (s. f.): petite ordure. De bren ou bran. A.

BRENÉE. Voyez BRANNÉE.

BRÈNES ou BRANNES: mamelles de la truie. Du celtique-breton *brennid*.

BRESI ou BRESIL: bois de Fernambouc. Sec comme bresil. Dans cette locution, *sec* s'est changé en *salé*, et l'on dit souvent. salé comme bresi. Dans le Jura, on donne ce nom à de la «viande de vache que l'on fait boucaner pour la conserver», dit M. Monnier, dans le *Vocabulaire de la langue rustique et populaire du Jura*.

BRESILLER (v. a.): mettre en pièces, écraser, pulvériser comme du bois de Brésil. En picard, *bersiller*; en languedocien, *brésilla*.

BREUIL: nom de plusieurs communes de Normandie. De l'ancien français *broil* (*broilum*, dans la basse latinité), qui signifie bois, broussaille. Le vieux poète Alexandre de Bernai disait, dans le XIIe siècle:

El val de Josaphat y est un brouil foillu

Thibaut, roi de Navarre, emploie dans ses *Chansons* le mot *broil*. En roman, *breuil* et ses synonymes signifient un bois, un buisson. *Brogilus* est employé dans un Capitulaire de Charlemagne (*De villis*, cap. 46) dans le sens de bois ou bocage.

BREUILLE (s. f.): duvet des oiseaux nouvellement éclos. Expression métaphorique tirée de breuil. B.

BREUILLER: rôder dans les bois, les *breuils*. A.

BREULE: bricole. Voyez BRÊLE.

BREUME: obscurité. De *bruma*. C'est *eu* pour *u*, comme preune pour prune, eune pour une, etc.

BRICHE (s. f.): ordure, excréments, être ou objet de nulle valeur et méprisable. Roman.

BRICHET; BRUCHET: creux de l'estomac, le sternum. En roman, *brechet*.

BRICOLI: brocoli, jets de choux montés en fleurs. Du celtique-breton *caul* ou *col*, chou.

BRICOLIQUE: ramas d'objets divers. Corruption du mot bucoliques.

BRICON: mauvais sujet. En italien, *bricone*. Dès le XIIe siècle, Wace avait employé ce mot dans son *Roman de Rou* (v. 4184):

Blasmez en seriez, et tenu por bricon

BRIDESAVIAU (s. m.): ruban étroit de fil écreu. Nicot définit par *nugæ*, bagatelles, le vieux mot brides-à-veaux, dont Piron s'est servi dans une de ses épigrammes.

BRIE: machine de bois pour *broyer* la pâte.

BRIÉ (Pain): pain de pâte ferme, *briée* (broyée) et fortement maniée. Brieu en patois Bourguignon. Dans le patois du Jura, brier signifie presser en foulant aux pieds. En effet, pour brier le pain dont il s'agit, un homme en presse dans le pétrin la pâte sous ses pieds couverts d'un sac de toile.

BRIÈRE: bruyère (*erica*), lande.

BRIFFONNIER: marchand de volailles et de menues denrées.

Du celtique *dibrif*, manger, ou de *brifa*, manger avec avidité; mots d'où l'on a tiré briffer, briffaud, débrider. Ainsi le briffonnier est un marchand de comestibles, tels que volailles, œufs, etc.

BRIGANDINE (s. f.): planches minces dont on fait ordinairement les cercueils. B.

BRIGANT: hanneton, mans. Manche.

BRIMBALLER: traîner çà et là. Du vieux mot *baller*, danser, sauter. Voyez TRIMBALLER.

BRIMBORIONNER: écrire ou parler sans raison. S. – I.

BRIN (s. m.): petite quantité, un petit brin; donnez-m'en un brin.

BRIN (adv.): rien, pas du tout. Je ne vous en donnerai brin.

BRINCANDER: remuer minutieusement *brin à brin*. Orne.

BRINDELLE: brindille, menue branche.

BRINDESINGUES: ivresse gaie.

BRINGE: petite branche. L.

BRINGÉ: même signification que BRANGÉ. B.

BRINGÉE: bon nombre de coups de bringe. L.

BRINGER: fouetter avec des *bringes*. Ce verbe est roman, ainsi que le substantif bringe.

BRINGUE (s. f.): brebis. A. Voyez BIRINGUE.

BRINGUES: morceaux, pièces brisées menu. Mettre en bringues: mettre en pièces. Id. en patois Lorrain.

BRINGUET: bœuf de couleur bringée. Voyez BRANGÉ.

BRINOTTER: mâcher lentement, *brin à brin*.

BRISAS: qui *brise* tout, maladroit. L.

BRISCOT: canard. Mortain.

BRISÉ (s. m.): jachère récemment brisée par le labourage. B.

BRISION (s. f.): grand *bruit*.

BRISTONNER: divulguer, *ébruiter*.

BRIT: bruit. L.

BROCHE: aiguille à tricoter.

BROCHER: se faire jour, pénétrer à travers une haie ou des *broussailles*. De l'ancien français *brocer*, parcourir les bois, les broussailles. Roman. En patois Walon, *broki* signifie fondre sur, foncer.

BROCHON: bourgeon, bouts de jeunes branches garnis de leur feuillage, qui tombent brisés sous les coups de gaules, lorsqu'on cueille les fruits.

BROCSON (s. f.): femme grossière et malpropre. Voyez TOCSON.

BRODER: tricoter. A.

BRODURE: broderie. M.

BROE; BROUE (s. f.): écume de la bouche.

BROIL. Voyez BREUIL.

BROILLE (s. f.): gros ventre. Hydropisie chez les animaux, surtout chez les lapins domestiques. Voyez BOILLE.

BROILLU: qui a un gros ventre.

BRONBRON: rouet. Onomatopée. A.

BRONCHAS; BRONCHIOUS: hanneton. Onomatopée, à cause du bruit que cet insecte fait en volant.

BRONDIR: brandir; faire bruire une pierre qu'on lance avec la fronde.

BRONFIOUS: hanneton. De *brou*, feuilles, – parce qu'il dévore le feuillage des arbres.

BROQUE: broche.

BROQUETTE: pénis d'enfant. M.

BROTTER: écumer, jeter de la *broue*.

BROTILLON: broutille.

BROU: feuillages que l'on donne à *brouter* aux bestiaux; jeunes feuillages des arbres.

BROUBIQUET: chèvre-feuille. C'est la même idée, puisque *brou* signifie feuille, et biquet, chevreau.

BROUE: écume à la bouche.

BROUÉE: brouillard épais. A.

BROUER: écumer de la bouche, jeter de la *broue*.

BROUER; BROUIR: roussir, *brûler*. En patois Walon, *brouler*: brûler, havir.

BROUETTEUX (s. m.): mésange à longue queue. B.

BROUSSE (s. f.): terrain inculte, couvert de *broussailles*.

BROUSSETILLES ou **BROUSTILLES:** menues branches brisées. Roman. Du celtique *broust*, hallier, buisson.

BRUCHET. Voyez **BRICHET**.

BRULE-BOUT; BRULE-TOUT: binet sur lequel on *brûle* les *bouts* de bougie ou de chandelle.

BRULIN: brûlé. Sentir le brûlin, avoir goût de brûlin.

BRUMAN: nouveau marié. En roman, ce mot signifie gendre.

Étymologiquement, c'est l'homme de la bru.

BU: bouleau. Falaise.

BUAN: brouillard épais. Roman. Du celtique *Bu*.

BUCAILLE (s. f.): fourré de bois, bocage.

BUCHER: tailler, couper dans une pièce de *bois*. L'Académie n'emploie ce verbe que dans le sens de faire des bûches.

BUÉE: vapeur de l'eau *bouillante*. Lessive. Ménage déraisonne longuement sur l'origine de ce substantif, que Huet fait avec raison venir du grec βυω, d'où est tiré le verbe latin *imbuo* et le mot français *imbu*. En effet, le linge est imbu par la lessive qui l'abreuve. Dans une de ses ballades, Villon dit:

La pluie nous a buez et lavez

Bua en patois du Jura. *Bouaie* en patois des Vosges.

BUETTE: bûchette. Manche.

BUFFE: coup ou soufflet qui fait enfler ou *bouffir* la joue.

BUFFET DE SERVICE: buffet. L.

BUHOT: sorte de tube en bois pour prendre les taupes. Il est un autre buhot dont les faucheurs se servent pour placer et humecter la pierre à aiguiser la faux. A Vire, on appelle buhot un gros sabot qui ressemble un peu au buhot du taupier. L.

BUHOTTE (s. f.): petite limace.

BUNÉE: caprice. B.

BUNETTE (s. f.): fauvette traîne-buisson ou fauvette d'hiver (*Motacilla modularis*). Bunette, probablement pour brunette, à cause de sa couleur. Dans le patois Troyen, la bunette est la mauviette.

BUOTTE: piège à taupes. Voyez **BUHOT**.

BUR ou **BURE**: habitation de village. De la basse latinité *burum*.

BURAS: sorte de bure, étoffe.

BURET: porcherie. De *bur*. En Auvergne, on appelle une vacherie buron. Le bure, en français, est un puits profond dans les mines. B.

BURET ou plutôt **BURRET**: première mue des jeunes oiseaux dont la plume n'est alors qu'une sorte de *bourre*.

BURGUER: heurter brutalement, *Brusquer*, pousser rudement. Raynouard (*Lexique roman*, II, 27) dit que les troubadours employaient le mot *burs* dans le sens de choc ou coup.

BUSOQUER: agir en buse, oiseau stupide; perdre son temps à de niaises et sottes occupations.

BUSOT: poil follet, plumes naissantes; brin de paille, fétu.

BUSSE: petit tonneau. En basse latinité, *bossex*; en roman *bosse*.

BUTAS: homme grossier, lourdaud. En roman, *butau*.

BUTÉE: butte, côte, chemin montueux et rapide.

BUTER: broncher, comme lorsqu'on heurte avec le pied une petite *butte*.

BUTILLÉE (EN): en masse. De butte. B.

BUTILLON: panier à tissu clair, et allongé en bouteille. V.

Butiglionus dans Du Cange.

C

CABAGÉTIS: CABAJITIS: dépôt désordonné de vieux effets, de vieux *cabas* sans valeur, jetés dans un *cabinet*. En patois du Jura, *cajabiti*, *cajibiti*. De *cage*: *cavea*. A.

CABARET: avant-toit. A.

CABAS: vieux meuble grossier.

CABAS: tromperie. Employé en ce sens par Jean Joret.

CABASSER: tromper. Ancien français.

CABIET: chat.

CABIN: petit cabinet malpropre. A.

CABINE: ravin.

CABINET: petite armoire. A.

CABLER: fermer bruyamment une porte ou toute autre ouverture. En roman, *cable* signifiait un arbre ou une branche que le vent a cassée. On dit dans le patois du Bessin: «Cette porte ou fenêtre *cable*», c'est-à-dire est agitée bruyamment par le vent.

CABOCHE (s. f.): tête de vieux clou. De *caput*, tête.

CABOT: ancienne mesure contenant un demi-boisseau. Du grec *καβος*, mesure. Aux environs de St. – Lo, de Bayeux, etc., *cabot* signifie tas, monceau. Mettre le foin en cabots, c'est le réunir en petits monceaux.

CABOT; CHABOT: petit poisson de rivière à grosse tête. De *caput*.

CABOURE: mauvaise maison délabrée. B.

CABOUSSAT: soupe au babeure. O.

CABRE: bruit. A. Voyez CABLER.

CABREUX: conducteur de bestiaux. B.

CACAPHONIE: cacophonie.

CACHARD, DE: qui aime à dissimuler; paresseux, qui ne va qu'à force de coups. Bête cacharde.

CACHE: chasse. S. – I.

CACHE-PUCE (chasse-puce): menthe poivrée (*Mentha piperita*).

CACHER: chasser devant soi. En roman, *cachier*. Dans la *Dance aux aveugles* on emploie l'expression cacher pour chasser. L.

CACHEUX: celui qui *cache* ou chasse devant lui les bêtes à cornes aux marchés. L.

CACHOTTER: faire des *cachotteries*, faire un mystère de choses peu importantes.

CACHOTTIER, IÈRE: qui fait des cachotteries.

CACOUARD: frileux, souffreteux. B.

CACOUE (s. f.): roseau à balais (*Arundo phragmites*). B.

CADELER: soigner avec grande affection. En roman, *cadeler*, *chadeler*, signifient conduire; *cadeau* et *cadel*, jeune chien. Ainsi *cadeler* un enfant, c'est le traiter comme un petit chien chéri.

CAFOUIN: café faible et léger, mauvais café.

CAGÉE: plein une cage. Une cagée de volailles grasses.

CAGNARD: sorte de réchaud en fonte. L.

CAGNET: paille de sarrasin. O.

CAGNOLLE: nuque. La *Muse Normande* désigne sous ce nom la mort. En islandais, *kenni* signifie mâchoire.

CAGNON (de morue): *chignon* de la tête de ce poisson salé. Roman, comme *cagnolle*. Roquefort pense que ces mots viennent du latin *catena*, chaîne, «parce que la nuque ressemble à un chaînon.» L.

CAHUHAN: chat-huant.

CAIAMAN: grand coquillage spirivalve. Voyez CALIN. B.

CAIGNOT: petit enfant. De *canis*, chien. On dit, par mignardise, caignot pour mon petit chien, comme d'autres disent: mon petit chat, mon minet. A.

CAILLE: mêlé de blanc et de couleur foncée. Un bœuf caille, une vache caille; qui a le poil tacheté par masses de blanc et de fauve, ou de noir et de blanc. A Bayeux et dans la Manche, on dit *cailli* et *caillé*.

CAILLES; CAILLE-BOTTES: grumeaux de lait caillé.

CAILLOU: noyau d'un fruit tel que l'abricot, la cerise, etc. L.

CAIMAND, DE. Voyez QUÊMAND. Roman.

CAIN ou CAHIN (LA SEMAINE): la semaine-sainte. B.

CAINE: chaîne. Id., dans le patois Picard.

CAINGEON. Voyez CAIGNOT. A.

CAIGNOT: jeune chien.

CAIR: clair. A.

CARAILLER: ne boire que le bouillon de la soupe, que le cair (le clair) du potage. A.

CAIRÉE: curée. De *caro*, chair. A.

CALAMISTRER: ajuster, parer avec recherche. Dans la basse latinité, *calamistrare*.

CALARD, DE: paresseux, poltron. B.

CALEBOTTER (en parlant du lait): cailler. V. TRUTER. Ce verbe, en parlant des sauces, signifie se coaguler sur le feu en grumeaux, comme les caillebottes du lait caillé.

CALÉ: bien établi; solidement riche et remarquablement habillé. De *cale*.

CALÉE: grande quantité. Valognes.

CALEHEAU: caniveau. La lettre *h* s'aspire. L.

CALENGER: discuter un prix, stipuler dans un marché avant de conclure. En roman, disputer, quereller. Autrefois *challengier*, que M. Paulin Paris fait venir de *calumniari*, chicaner, et M. Pierquin de Gembloux de l'anglais *to challenge*, prétendre, réclamer, verbe qui plus vraisemblablement fut porté en Angleterre par les Normands ¹³. Roquefort dit que le verbe calenger, en Normandie, signifie barguigner, et, avant M. Paris, il l'a dérivé de *calumniari*.

CALER: refuser un défi. C'est ce que l'on appelle (figurément aussi) saigner du nez.

CALESENIER: nonchalant, fainéant.

CALEUX: paresseux. R.

¹³ La conjecture de M. Louis Du Bois est confirmée par ce court article: «callenge, *an accusation*», p. 34 de l'ouvrage précieux et rare intitulé: *A Dictionary of the norman or old french language...*; by Robert Kelham. London, 1779; in-8°. J. T.

CALIBARAUD: entre deux vins, à demi-ivre. Evreux.

CALIBAUDÉE: feu de fagot ardent et clair.

CALIBORNETTES: lunettes. Valognes.

CALIBORGNON: qui a la vue très-basse. L.

CALIBREDA (A): à califourchon. A.

CALIFOURQUETTE; CALIFOURCHETTE (A): à califourchon. L.

CALIMAÇON et CALIMACHON: colimaçon.

CALIN: petit coquillage spirivalve que l'on mange cuit. B.

CALIN et CALUN: suite d'éclairs sans tonnerre, qui illuminent l'horizon. De *calor*, chaleur. B.

CALINER (v. n.): éclairer. B.

CALINER: dorloter. L.

CALOBRE: sorte de robe, vêtement de drap grossier. De la basse latinité *colobium*, employé par Orderic Vital, t. I, p. 233. En roman, *calobe*: vêtement long sans manches. Le substantif roman *caltre* signifie draperie.

CALORET: petit bonnet de mauvais goût. De calotte. A.

CALORGNE: louche.

CALOT: petit trésor, magot.

CALOT: morceau de bois, provenant de débris des arbres employés à faire des sabots. *Calots*: gros copeaux. Bale ou son du sarrasin.

CALOT: sorte de bonnet d'enfant. De *calotte*.

CALOTIN: terme de mépris, en parlant d'un prêtre qui n'a de recommandable que sa *calotte*

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.